

*Tessier p 2 etc*

**L'empreinte  
des pratiques communautaires  
dans la Petite-Nation et la Vallée-de-la-Lièvre :  
impact social et économique**

---

---



Recherche réalisée par Danièle Tessier  
avec la collaboration de Susie Roussel  
Novembre 1998



---

**Corporation de développement communautaire  
Rond Point**

---

## Remerciements

---

Cette recherche a été réalisée par la Corporation de développement communautaire Rond Point (CDC Rond Point) qui a invité différents partenaires à se joindre au projet.

Grâce à une subvention de la Direction des Ressources Humaines Canada, 2 personnes ont été embauchées afin de réaliser cette recherche.

La contribution des organismes répondants est au coeur de ce travail et nous les remercions chaleureusement du temps qu'ils nous ont accordé.

L'Université du Québec à Hull a coopéré en donnant accès à ses ressources. Monsieur Louis Favreau et son assistante de recherche, Madame Lucie Beaudoin, ont fourni des pistes éclairantes pour démarrer le projet. Monsieur Jean-Pierre Deslauriers a également offert son apport à la méthodologie.

Le Bureau de Liaison Université-Milieu (BLUM) de l'UQAH a fourni, tout au long du projet, un soutien technique considérable en donnant accès à des ordinateurs et logiciels nécessaires à la compilation des données quantitatives. Le groupe Desnoyers Racine a, quant à lui, offert gracieusement une formation sur le logiciel Excell.

Les 2 CLSC du territoire, de même que la Régie Régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (RRSSSO), ont répondu à nos demandes d'informations de manière à nous fournir des données de qualité.

Merci à l'équipe du projet-colloque, Mesdames Huguette Perron, Jacynthe Bolduc et Ingrid Savoie ainsi que Monsieur Robert Lalonde, dont le support à l'ensemble du projet a été largement apprécié.

La Maison de la Famille Petite-Nation nous a offert refuge lors du verglas en acceptant de nous héberger temporairement dans ses bureaux.

À Montréal, Madame Andrée Boucher, politicologue, a discuté, avec nous, de l'ensemble du projet, de même que Mesdames Sylvie Desbiens et Francine Moreau, toutes deux en travail social, qui ont également fourni leur point de vue.

Ce fut donc un travail d'équipe et de collaboration fructueux qui nous a permis de vous présenter ces résultats.

Merci!

# L'empreinte des pratiques communautaires dans la Petite-Nation et la Vallée-de-la-Lièvre : impact social et économique

---

---



Recherche réalisée par Danièle Tessier  
avec la collaboration de Susie Roussel  
Novembre 1998



---

Corporation de développement communautaire  
Rond Point

---



# TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| <b>INTRODUCTION</b>   | 1  |
| Le mandat de recherche  | 1  |
| La méthodologie de recherche  | 2  |
| Le questionnaire  | 2  |
| Les organismes répondants   | 3  |
| L'approche  | 4  |
| La base de la recherche : les acquis du mouvement communautaire             | 5  |
| <br>  |    |
| <b>PARTIE I Le territoire</b>   |    |
| <i>Où nous nous situons</i>   | 7  |
| 1.1 Caractéristiques du territoire : quelques repères                       | 7  |
| 1.2 Le territoire vu par les organismes répondants                          | 10 |
| <br>  |    |
| <b>PARTIE 2 Le mouvement communautaire</b>                                  |    |
| <i>Ce que nous véhiculons</i>   | 13 |
| 2.1 Définition et rôle du secteur communautaire                             | 13 |
| 2.2 Autodéfinition des organismes communautaires                            | 13 |
| 2.3 Les valeurs portées par les organismes communautaires                   | 14 |
| <br>  |    |
| <b>PARTIE 3 Les organismes communautaires du territoire</b>                 |    |
| <i>Ce que nous sommes</i>   | 15 |
| 3.1 Champs d'intervention et nombre moyen d'années d'existence              | 15 |
| <br>  |    |
| <b>PARTIE 4 Problématiques et projets</b>                                   |    |
| <i>Ce que nous faisons</i>  | 19 |
| 4.1 Des problématiques incontournables                                      | 19 |
| 4.2 Contextes sociaux, problématiques, projets et finalités : une typologie | 19 |
| 4.2.1 La pauvreté et son corollaire :<br>tisser des liens de solidarité     | 21 |



|       |   |    |
|-------|---|----|
| 4.2.2 | Un contexte familial déstructuré :<br>activer l'intégration sociale des jeunes          | 22 |
| 4.2.3 | Un contexte social en déséquilibre :<br>favoriser des stratégies de développement local | 23 |
| 4.2.4 | Un contexte où l'État désengage :<br>maintenir des services essentiels                  | 25 |

## **PARTIE 5 Impact social**

### ***Ce que nous redonnons*** 29

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 5.1 | Nombre d'utilisateurs et de participations et/ou d'interventions | 29 |
| 5.2 | Nombre de bénévoles impliqués                                    | 32 |
| 5.3 | Mobilisation collective  | 33 |
| 5.4 | Impact des interventions   | 34 |
| 5.5 | Le «capital social»  | 35 |

## **PARTIE 6 Impact économique**

### ***Ce que nous valons*** 37

|       |  |    |
|-------|--|----|
| 6.1   | Vue d'ensemble des revenus des organismes communautaires | 37 |
| 6.2   | Revenu global  | 38 |
| 6.2.1 | Sources de revenus gouvernementales                      | 40 |
| 6.2.2 | Sources de revenus directs d'autofinancement             | 40 |
| 6.2.3 | Budget de fonctionnement                                 | 41 |
| 6.3   | Revenus indirects d'autofinancement                      | 41 |
| 6.3.1 | Les ressources humaines                                  | 42 |
| 6.3.2 | Les ressources matérielles                               | 43 |
| 6.4   | Contribution à l'économie locale                         | 44 |
| 6.5   | Les programmes d'employabilité                           | 44 |
| 6.6   | Les emplois au sein des organismes communautaires        | 46 |
| 6.6.1 | Le statut en emploi                                      | 47 |
| 6.6.2 | Les catégories d'emplois                                 | 48 |
| 6.6.3 | Les salaires   | 48 |
| 6.6.4 | La formation des employés                                | 50 |



|                      |  |    |
|----------------------|--|----|
| <b>PARTIE 7</b>      | <b>Participation et concertation</b>   |    |
|                      | <i>Comment nous nous impliquons</i>  | 53 |
| 7.1                  | Motivations justifiant la participation des organismes   | 53 |
| 7.2                  | Nature des relations avec le secteur public  | 55 |
| 7.3                  | Nature des relations au sein des divers secteurs   | 56 |
| 7.3.1                | La pauvreté et son corollaire  | 59 |
| 7.3.2                | Un contexte familial déstructuré   | 59 |
| 7.3.3                | Un contexte social en déséquilibre   | 59 |
| 7.3.4                | Un contexte où l'État se désengage   | 60 |
| 7.4                  | Nature des relations au sein de la communauté  | 61 |
| <br>                 |  |    |
| <b>PARTIE 8</b>      | <b>Reconnaissance des organismes communautaires par l'État</b>   |    |
|                      | <i>À quoi nous tenons</i>  | 63 |
| 8.1                  | Perception de la reconnaissance par l'État   | 63 |
| 8.2                  | Les enjeux de cette reconnaissance   | 63 |
| 8.3                  | L'économie sociale   | 66 |
| <br>                 |  |    |
| <b>CONCLUSION</b>    |  | 69 |
| <br>                 |  |    |
| <b>ANNEXE I</b>      | Liste des organismes répondants, champs d'intervention et nombre d'années d'existence, Petite-Nation   | 75 |
| <b>ANNEXE II</b>     | Liste des organismes répondants, champs d'intervention et nombre d'années d'existence, Vallée-de-la-Lièvre   | 76 |
| <b>ANNEXE III</b>    | Répartition des organismes sur le territoire de la Petite-Nation et de la Vallée-de-la-Lièvre selon leur nombre, leur champ d'intervention et le nombre moyen d'années d'existence | 77 |
| <b>ANNEXE IV</b>     | Liste des graphiques   | 78 |
| <b>ANNEXE V</b>      | Liste des tableaux   | 79 |
| <br>                 |  |    |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b> |  | 81 |



# INTRODUCTION

## Le mandat de recherche

En désirant assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement social et économique de son milieu, la Corporation de Développement Communautaire Rond Point (C.D.C. Rond Point) a mis sur pied, à l'automne 1997, un projet de recherche.

Cette recherche a pour but de mesurer, définir et promouvoir l'apport du milieu communautaire au sein du territoire de la Petite-Nation et de la Vallée-de-la-Lièvre, à partir de la mission que celui-ci entend se donner.

Deux objectifs permettent de valider les pratiques communautaires du territoire ciblé pour l'étude.

Un premier objectif consiste à caractériser ce que sont les organismes communautaires comme force de transformations sociales et économiques en mesurant leur impact économique et social.

Un second objectif vise à cerner l'impact des changements sociaux et économiques sur les groupes communautaires et à déterminer leurs positions, projets et modes relationnels auprès des divers partenaires.

Sous l'angle des changements survenus au sein de la société et dont les impacts se font sentir quotidiennement dans nos pratiques et nos interventions, 4 thématiques permettent d'amorcer une réflexion plus poussée à propos des enjeux majeurs.

1. Ces changements affectent nécessairement la place que nous occupons et nous poussent à reconnaître, affirmer et revendiquer notre identité.
2. Nous sommes confrontés à de nouvelles problématiques, liées à la pauvreté et à la dévitalisation du tissu social, qui affectent nos membres et nos participants.
3. Nos pratiques se préoccupent de nouvelles formes de développement au sein desquelles se présentent de nouveaux partenaires.
- 4 L'État, les instances publique, privée et municipale de même que les autres organismes communautaires nous interpellent au sein de nouveaux rapports de négociation.

## **La méthodologie de recherche**

À partir de ces 2 objectifs, il fallait recueillir des informations permettant de mesurer l'impact social et économique des pratiques des organismes communautaires de même que chercher à cerner leurs situations et positions face aux changements survenus. Deux perspectives, l'une qualitative et l'autre quantitative devaient être envisagées.

L'ensemble de la recherche a été réalisé entre les mois de novembre 1997 et juillet 1998.

## **Le questionnaire**

Afin de mesurer l'impact social et économique des pratiques communautaires, divers questionnaires et portraits réalisés par des Corporations de développement communautaires à travers le Québec ont inspiré le questionnaire utilisé par la présente recherche.

Ces divers travaux ont permis de cerner l'ensemble des variables appliquées à ce type de recherche. À ce titre, nous remercions ces différentes CDC pour nous avoir donné accès à leur matériel<sup>1</sup>. Le rapport de recherche produit par le Regroupement des Organismes Communautaires des Laurentides (ROCL) nous a largement inspiré quant à la mise en forme des résultats quantitatifs.

Par ailleurs, une revue de la littérature sur les dimensions appliquées au travail communautaire a permis de préciser notre approche et de cerner les changements survenus au sein des organismes communautaires.

Ainsi, à partir d'une lecture devant faire état des changements, les dimensions suivantes ont été retenues :

- Les caractéristiques et valeurs de l'organisme
- Les besoins et la situation de la population rejointe
- Les services et projets leurs étant destinés
- Les pratiques d'intervention; l'approche et les façons de faire
- La participation et les modes de concertation; les échanges
- Les discours sur les enjeux politiques actuels des organismes communautaires
- Les ressources matérielles, humaines et financières des organismes.

---

<sup>1</sup> Les CDC du Roc (Chicoutimi), du Bas-Richelieu, de Laval, de Baucé Etchemins, de Longueuil, de Beauharnois-Salaberry et de Drummond.

Il était ainsi possible de recueillir des indicateurs quantitatifs et du matériel qualitatif. La lecture que nous faisons des données qualitatives est le reflet des perceptions des répondants des organismes alors que les retombées économiques des organismes sont compilées, sur une base de données Excel, à partir de données tirées principalement des bilans financiers des organismes<sup>2</sup>.

Compte tenu de la variété des champs d'intervention et afin de préciser le questionnaire, quelques pré-tests ont été effectués auprès de répondants choisis sur le territoire et distincts quant à leur problématique et le nombre d'année d'existence de leur organisme. À partir de ce matériel d'entrevue nous avons révisé le questionnaire et établi les dimensions à aborder.

### **Les organismes répondants**

Trente-neuf (39) organismes sans but lucratif (OSBL) ont fourni les données nécessaires à cette recherche. Puisque les organismes communautaires rencontrés interviennent en majorité dans le domaine de la santé et des services sociaux, le découpage géographique correspond à celui des 2 CLSC du territoire.

Les critères de sélection étaient les suivants :

- Des organismes sans but lucratif (OSBL) intégrant dans leur structure un conseil d'administration.
- Des organismes se reconnaissant comme des organismes communautaires.
- Des organismes reconnus par leurs pairs (CDC Rond Point et comité orienteur projet colloque) comme ayant des pratiques communautaires.
- Des organismes dont les activités se déroulent sur le territoire de la Petite-Nation et de la Vallée-de-la-Lièvre(incluant les points de service d'organismes régionaux).
- Un dernier critère, qui visait à évaluer l'autonomie des organismes communautaires en lien avec leur mission, rend compte d'organismes se retrouvant en « zone grise ». En effet, selon le type de financement et les changements survenus au sein des orientations gouvernementales en matière des politiques familiales, quatre (4) organismes ne répondaient que partiellement à ce critère. Par contre, en raison de leurs pratiques communautaires, ils ont été retenus.

Ces groupes sont issus du mouvement communautaire, le plus souvent tributaires des acquis du mouvement des femmes.

---

<sup>2</sup> Le questionnaire est disponible à la CDC Rond Point.

Nous avons procédé par entretiens semi-directifs. Ces entretiens ont été réalisés durant les mois de janvier à mars 1998, au sein des organismes et ont duré entre 2 heures 30 minutes et 3 heures. En raison de la diversité des informations à recueillir, nous avons rencontré, dans la majorité des cas, les personnes au poste de direction ou de coordination des organismes.

## **L'approche**

L'approche se voulait souple. Le questionnaire se voulait un outil de sensibilisation servant à amorcer une première réflexion devant se poursuivre à l'occasion du colloque tenu les 11 et 12 juin 1998 intitulé « *Pour faire changement...* »<sup>3</sup>.

Lors de cet événement, la présentation des résultats partiels de la recherche devait permettre d'étayer une réflexion sur nos pratiques, nos problématiques, nos rapports et sur notre identité.

Compte tenu de la situation des organismes répondants et de leur localisation territoriale, il est apparu important de présenter leur propos et préoccupations et de dresser un portrait permettant à ces derniers de se reconnaître et de se faire reconnaître.

Nous pouvons caractériser notre approche comme inductive, c'est-à-dire que nous procédons à partir des perceptions des répondants pour établir certaines régularités sociales. Nous pouvons également dire de notre approche qu'elle s'inspire à la fois d'une méthode qualitative et quantitative puisque, la compilation que nous avons effectuée, nous a permis de comptabiliser certaines récurrences.

À partir de la cueillette des données, nous avons procédé à la condensation des données pour établir une matrice de base. Celle-ci nous a permis de laisser émerger certaines relations décrites par les répondants et d'établir des *patterns*. Notre lecture de cette matrice s'est effectuée de manière horizontale et verticale.

Une lecture horizontale permettait de signifier les préoccupations et discours des répondants, alors qu'une lecture verticale permettait de cerner des récurrences sur un même aspect.

Compte tenu de cette approche et de nos objectifs de recherche, l'organisation d'une telle matrice devait s'opérer sur la base de la cohérence des propos des répondants.

---

<sup>3</sup> Les actes de ce colloque sont disponibles à la CDC Rond Point.

Une première lecture des transcriptions des questionnaires a permis d'organiser les variables (questions) autour de trois aspects analytiques :

- Pratiques et problématiques
- Identité et modes d'intervention des organismes
- Enjeux et stratégies des organismes

Ces trois aspects permettaient de mettre en valeur : ce que nous sommes, ce que nous faisons et comment nous nous situons.

Par ailleurs, l'ensemble des données quantitatives compilées sur le logiciel Excell devait mettre en perspective l'impact économique des organismes communautaires. Cette seconde approche quantitative a permis d'établir un bilan des ressources des organismes.

Afin d'explicitier et d'illustrer bon nombre de données quantitatives, la moyenne et la médiane ont été utilisées. Ces deux mesures statistiques comparées permettent de vérifier la répartition équitable ou non des données. Ainsi, lorsqu'il y a un grand écart entre ces deux mesures, cela signifie que la répartition n'est pas égale. Au contraire, un écart réduit signifie une répartition davantage équitable.

### **La base de la recherche : les acquis du mouvement communautaire**

« La présence ou l'absence d'un groupe dans le classement officiel dépend de son aptitude à se faire *reconnaître*, à se faire apercevoir et à se faire admettre, donc à obtenir, le plus souvent de vive lutte, une place dans l'ordre social et à échapper ainsi à l'existence *bâtarde* des « métiers sans nom »... » (Bourdieu, 1979 : 560)

Fort de trois décennies d'existence, l'organisation communautaire a su créer un réel mouvement social qui repose sur des valeurs de justice sociale et de justice humaine. Par sa participation active au sein de la société, le milieu communautaire a également permis l'élargissement de l'espace démocratique et constitue une force au sein de la société.

« Nous représentons aussi une importante force créatrice qui eut l'audace de mettre sur pied des cliniques populaires de santé bien avant que l'État organise son réseau de CLSC, des « cliniques juridiques » qui devaient éventuellement être intégrées au réseau des services juridiques actuels et un réseau de garderies populaires qui ont fait la démonstration de la nécessité de cet important service ». (CDC des Bois-Francis, 1986 : 216)

Voici qui illustre ce mouvement de revendications et de propositions qui a généré un leadership important, reconnu depuis comme interlocuteur sur la place publique.

Le milieu communautaire a toujours été porteur d'un projet de construction d'une société plus juste, plus libre et sans exclusion. Les groupes communautaires sont animés par des valeurs qui visent l'amélioration de la qualité de vie tant individuelle que collective dans une perspective de changement social : une solidarité qui s'enracine dans une vision du monde (CDC des Bois-Francis, 1986 : 68) ainsi qu'un projet démocratique qui repose sur des organismes sans but lucratif (OSBL) et sur une stratégie de prise en charge (Mathieu, 1996 : 20).

Par l'actualisation de lieux concrets, de projets et de ressources, le milieu communautaire favorise la mise en commun collective des personnes, des compétences, des ressources et des idées. Le milieu communautaire cherche avant tout à créer un espace de liberté pour les membres et usagers, un « lieu de solidarisation sociale » (Mathieu, 1996 : 89). Il se veut une alternative au système social et politique.

S'articulant autour d'une population donnée et des groupes qui composent une communauté, les organismes du mouvement communautaire s'inspirent de valeurs qui sont partagées par cette communauté sur la base d'intérêts similaires ou d'une situation géographique qui rassemble.

L'actualisation de la mission des organismes est de favoriser l'expression de ces valeurs par le regroupement de personnes qui s'unissent autour d'objectifs communs pour répondre à des besoins individuels et/ou collectifs.

Les membres et les usagers représentent la raison d'être des organismes. Les organismes communautaires favorisent, à divers niveaux, la participation de la population d'une localité ou d'une région et permettent aux gens qui s'impliquent de bénéficier, au sein de l'organisme, de la mise en valeur et reconnaissance de leurs compétences.

# PARTIE I

## Le territoire

### *Où nous nous situons*

#### **1.1 Caractéristiques du territoire : quelques repères**

|            | Totale | Petite-Nation | Vallée-de-la-Lièvre |
|------------|--------|---------------|---------------------|
| Population | 44 789 | 15 012        | 29 777              |
| Superficie | 3 577  | 1 723         | 1 854               |

#### **Petite-Nation**

Dix-sept (17) organismes communautaires sont actifs dans cette région et desservent strictement la clientèle de la Petite-Nation. Un seul organisme dessert, dans une proportion de 30 %, une clientèle qui provient de l'extérieur de cette région.

- 38,5 % de la population est située sur le long de la route 148 entre les municipalités de Fassett, située à l'extrême Est de l'Outaouais, et Plaisance.
- 22 % de la population est concentrée dans la nouvelle municipalité fusionnée de St-André-Avellin et en fait une agglomération équivalente, en population, à la municipalité de l'Ange-Gardien.
- 39,5 % de la population se retrouve dans les municipalités du Nord : Ripon (canton et village), Notre-Dame-de-la-Paix, Montpellier, Vinoy et Chénéville, Lac Simon, Namur, Boileau, St-Émile de Suffolk, Duhamel et Lac-des-Plages.

La grandeur de cette région et l'étalement de la population incitent les habitants des régions périphériques, à l'est (Fasset) comme au nord (Lac-des-Plages), à se diriger vers des zones de services hors territoire : Hawkesbury (Ontario) et Lachute pour les gens de Fassett et St-Jovite pour les gens de Lac-des-Plages.

## Vallée-de-la-Lièvre

Vingt-deux (22) organismes sont actifs sur ce territoire et 5 d'entre eux desservent les deux régions.

- 86 % de la population qui réside dans la Vallée-de-la-Lièvre vit à proximité de la zone semi-urbaine de Buckingham :
  - 66 % est concentré au sein des deux agglomérations avoisinantes de Buckingham et Masson-Angers
  - Thurso compte 8 % de la population.
  - L'Ange-Gardien, située à proximité de Buckingham, regroupe 12 % de la population.
- Le reste de la population (14 %) se distribue du sud-ouest au nord mais est relativement étalée en petites agglomérations ne dépassant pas les 678 habitants de Val-des-Bois (Mayo, Mulgrave et Derry, Bowman, Notre-Dame-de-la-Salette, Val-des-Monts(Poltimore), Lochaber canton et Lochaber partie-ouest).

Bien que certaines municipalités de la Vallée-de-la-Lièvre se retrouvent dans la même situation que celles de la Petite-Nation, la population y est plus concentrée soit 16 personnes au kilomètre carré comparativement à 9 pour la Petite-Nation.

Les données présentées au tableau suivant mettent en évidence la situation du territoire et éclairent certains facteurs problématiques vécus par les usagers desservis par les organismes communautaires répondants.

**TABLEAU I :****QUELQUES INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE ET DE L'OUTAOUAIS**

| Indicateurs   | Petite-Nation                                    | Vallée-de-la-Lièvre | Outaouais |
|---|--|---------------------|-----------|
| Famille vivant sous le seuil de la pauvreté (1991)                                    | 16,6 %   | 13, %               | 16,4 %    |
| Revenu moyen des individus de 15 ans et plus (1991)                                   | 21 700 \$  | 27 200 \$           | 28 500 \$ |
| Écart de revenu entre individus de sexe féminin et masculin (1991)                    | De 9 000 \$ à 10 000 \$ de moins pour les femmes |                     | ND        |
| Taux de personnes n'ayant pas atteint une 9e année (1991)                             | 31,1 %   | 22,2 %              | 18,3 %    |
| Taux de monoparentalité (1991)  | 12 %   | 11,7 %              | 14,2 %    |
| Jeunes 15-24 ans (1996)   | 10,55 %  | 11,85 %             | 12,66 %   |
| Jeunes 15-24 ans : Écart entre les données de 1991 et 1996                            | +1,5 %   | -0,6 %              | -1,1 %    |
| Jeunes 20-24 ans : Écart entre les données de 1991 et 1996                            | +1,9 %   | -0,2 %              | -0,8 %    |
| Personnes âgées de plus de 65 ans (1991)  | 14,9 %   | 10,1 %              | 8,6 %     |
| Personnes âgées de plus de 65 ans (1996) (Écart 1991-1996)                            | 15,9 % (+)                                       | 9,89 % (-)          | 9 % (-)   |
| <b>Estimation*</b> des personnes âgées entre 0-64 ans ayant des incapacités (1991)    | 9,97 %   | 5,69 %              | ND        |
| <b>Estimation*</b> des personnes âgées de plus de 65 ans ayant des incapacités (1991) | 10,65 %  | 3,02 %              | ND        |
| <b>Sous-total</b>   | 20,62 %  | 8,71 %              |           |

ND : non disponible,

Direction de la Santé publique de l'Outaouais, RRSSSO,

Recensement 1991, 1996,

Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991, **Estimations**

\*Les marges d'erreur associées à ces estimations peuvent être élevées : il s'agit d'une population difficile à évaluer de manière précise. Aussi, ce sont les différences entre les deux régions qu'il est intéressant de comparer.

**Quelques constats à partir du tableau I :**

- Le taux de familles monoparentales se distribue en proportion assez similaire dans les deux régions, alors que ce taux est plus élevé pour l'ensemble de l'Outaouais.
- Bien que le revenu moyen des personnes de plus de 15 ans soit plus élevé au sein de la population de la Vallée-de-la-Lièvre, l'écart de revenu entre les hommes et les femmes est similaire.

- Le taux de personnes n'ayant pas atteint une 9<sup>ème</sup> année de scolarité est très élevé sur tout le territoire, accusant toutefois un écart de près de 9 % de plus dans la Petite-Nation. Par contre, ce taux dépasse le taux moyen de l'ensemble du territoire de l'Outaouais.
- Proportionnellement, le nombre de familles vivant sous le seuil de la pauvreté dans la Petite-Nation se compare à celui de l'Outaouais et dans les deux cas, ce taux est plus élevé que celui de la Vallée-de-la-Lièvre.
- Les données ayant trait à la composition des personnes âgées de plus de 65 ans et celles qui vivent des incapacités physiques ou intellectuelles affichent des écarts importants entre la Petite-Nation et la Vallée-de-la-Lièvre.
- La proportion de jeunes âgés entre 15 et 24 ans est moindre que celle de l'ensemble de l'Outaouais. Toutefois, pour ce groupe, l'écart entre les données de 1991 et 1996 sur le territoire de la Petite-Nation suscite des interrogations particulières. La rétention des jeunes, dont l'augmentation, par opposition à l'exode connue par le passé, laisse entrevoir une situation nouvelle. Afin de bien analyser cette situation, certains facteurs devront être regardés de plus près : augmentation de la démographie?, développement de la région?, incapacité de partir en raison d'une situation économique défavorable? et autres.

## **1.2 Le territoire vu par les organismes répondants**

Cinq (5) principaux facteurs sont identifiés comme situations problématiques vécues sur le territoire :

- **La pauvreté et les problématiques qui en découlent** ; manque d'emploi, familles démunies, maladie physique et psychologique, population faiblement scolarisée et enfants négligés.
- **L'étendue du territoire**, le plus souvent associée au **transport déficient** mais également à **l'éloignement des ressources** constitue un second aspect important.
- **Les problèmes touchant les jeunes** : problèmes familiaux, manque d'emploi incitant à leur exode, augmentation de problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie et décrochage scolaire sont fréquemment énoncés.

Enfin, le **manque de services** offerts à la population et le **vieillessement de la population** complètent le portrait du territoire tel que décrit par les répondants.

Malgré plusieurs facteurs d'homogénéité relatifs à la pauvreté, la grandeur du territoire et le transport, certaines distinctions marquantes font état de problématiques spécifiques à chacun des territoires.

Un premier constat concerne les problématiques vécues par les jeunes. Dans la Petite-Nation, leur situation est principalement décrite par l'exode relié au manque d'emploi alors que dans la Vallée-de-la-Lièvre, les problématiques reliées à l'augmentation de la toxicomanie et de l'alcoolisme sont davantage significatives.

Un second constat concerne l'éloignement des ressources et le vieillessement de la population et est identifié en très forte majorité par les organismes de la Petite-Nation. Par contre, un manque de services offerts à la population n'est identifié que par des organismes établis sur le territoire de la Vallée-de-la-Lièvre, lesquels interviennent, pour la plupart, auprès des personnes âgées ou des personnes qui vivent un handicap intellectuel ou physique. Deux organismes travaillant auprès de la petite enfance font également état de cette difficulté sur le territoire.

Bon nombre de questions surgissent en ce qui a trait à l'étendue du territoire et son impact sur les organismes. Bien que nous n'ayons pas mesuré avec insistance cet impact, il n'en demeure pas moins qu'il se révèle être une piste fort importante à poursuivre. Toutefois, à partir des données recueillies, certains éléments peuvent être identifiés.

Nous pourrions croire que l'accès aux services offerts par les organismes communautaires n'est limité qu'en raison de la distance, en effet, les organismes répondants rencontrent d'autres difficultés à rejoindre la clientèle.

Dans les deux régions, et dans des proportions équilibrées, 21 organismes répondants disent ne rencontrer aucune difficulté à les rejoindre. Les autres répondants (18) rencontrent des difficultés. Pour certains, les raisons évoquées concernent les usagers eux-mêmes, craintifs à être identifiés ou encore gênés de révéler leur situation (7). Ce facteur de confidentialité et de peur d'être identifié est particulièrement présent dans les communautés rurales.

La distance n'est mise en évidence que par 5 organismes comme limite posée aux usagers en regard de l'accès aux services. Quatre (4) autres organismes stipulent que leurs services sont encore mal connus; ces derniers interviennent dans le champ d'intervention enfance-famille. Enfin, une mauvaise distribution de la publicité est énoncée par 2 organismes comme limite posée aux usagers en ce qui a trait à l'accès à leurs services.

D'autre part, certains organismes de la Petite-Nation ont mentionné que, faute de transport, ils ont développé un nouveau point de service sur le territoire pour favoriser l'accès d'un plus grand nombre d'usagers à leurs services.

De plus, certains commentaires sont formulés quant à la distance à parcourir pour participer à des rencontres de concertation entre organismes communautaires. À cela s'ajoute le temps que requiert la participation à ces rencontres et le temps nécessaire afin de parcourir toute distance.

Chose certaine, la distance affecte bon nombre de situations : accès aux ressources, accès aux services offerts par les organismes de même que l'assiduité aux rencontres liées à la concertation.

## PARTIE 2

### Le mouvement communautaire

#### *Ce que nous véhiculons*

---

#### **2.1 Définition et rôle du secteur communautaire**

Parce que les préoccupations et les discours des organismes répondants sont indissociables des besoins que rencontrent les usagers qu'ils desservent et des projets qu'ils visent à mettre en place, il est important de situer la définition que donnent les organismes communautaires de leur pratique.

Il est en effet acquis par les organismes que leurs façons de faire et de voir reposent sur des dénominateurs communs qui les définissent et déterminent leur approche d'intervention.

#### **2.2 Autodéfinition des organismes communautaires**

Fortement enracinés au sein de leur milieu, 3 caractéristiques sont énoncées en priorité par les répondants pour définir ce qu'ils sont. Avant tout c'est leur **capacité de répondre à des besoins et de contrer des problématiques qui se vivent dans le milieu** qui constitue un facteur déterminant de cette auto-définition.

Ce premier constat se renforce par l'importance accordée à leur **engagement dans la communauté** au sein de laquelle les organismes s'adressent, appartiennent, sont issus, actifs et à l'affût de ce qui se passe. Tout aussi importante, par ailleurs, c'est **l'approche d'intervention différente** qui complète cette définition et marque profondément la spécificité des groupes.

En ce qui concerne l'approche d'intervention, celle-ci stipule des formes qualifiées comme suit : une intervention de proximité, proche de la communauté et des gens d'où la capacité d'identifier les problèmes et d'y répondre; une approche moulée aux besoins et au rythme de chacun, qui se veut chaleureuse, flexible, personnalisée, humaine et préventive.

Une intervention qui favorise l'acquisition de compétences variées par l'accès à des connaissances pratiques et au développement de l'estime de soi. Enfin, une intervention qui favorise la prise en charge par les usagers, l'appartenance à la communauté et le changement social.

Une intervention qui privilégie une communication d'égal à égal, et qui favorise le regroupement par des activités de groupe, au sein d'une atmosphère souple, chaleureuse et familiale. Cette atmosphère et ce lieu de proximité permettent aux gens de s'identifier et d'établir plus rapidement une relation de confiance.

Cette approche d'intervention se distingue, par ailleurs, de celle ayant cours dans les établissements publics et marque la spécificité des organismes communautaires.

### **2.3 Les valeurs portées par les organismes communautaires**

À partir d'une liste de 11 valeurs, les répondants ont priorisé celles portées par leurs organismes :

- 1) Autonomie des usagers,
- 2) Respect de la valeur de la personne humaine,
- 3) Partage et entraide,
- 4) Appartenance à la communauté, changement social et justice sociale

Les répondants ont également été questionnés sur leur idéal de société. Ils se définissent comme d'ardents défenseurs de justice sociale d'où le désir d'une société plus juste, plus démocratique et plus équitable. Ils visent l'intégration, sans distinction, des exclus au sein de la société. Ils revendiquent la réduction des écarts entre les riches et les pauvres faisant ainsi valoir l'importance d'une meilleure redistribution de la richesse au sein de la société.

Cet idéal de société témoigne d'une raison importante pour laquelle les organismes travaillent et se consacrent au travail communautaire.

En somme, le rôle des organismes communautaires est destiné à répondre à des contextes socio-politiques changeants au sein desquels il y a toujours lieu de s'ajuster et de s'adapter.

Au Québec, comme ailleurs, de profonds changements socio-économiques créent des pressions vers l'accroissement des inégalités sociales qui, comme nous le verrons plus loin, affectent le niveau de santé et de bien-être des communautés.

## PARTIE 3

### Les organismes communautaires du territoire

#### *Ce que nous sommes*

#### **3.1 Champs d'intervention et nombre moyen d'années d'existence**

Les 39 organismes du mouvement communautaire auxquels se réfère cette étude sont situés sur le territoire Petite-Nation / Vallée-de-la-Lièvre<sup>4</sup>

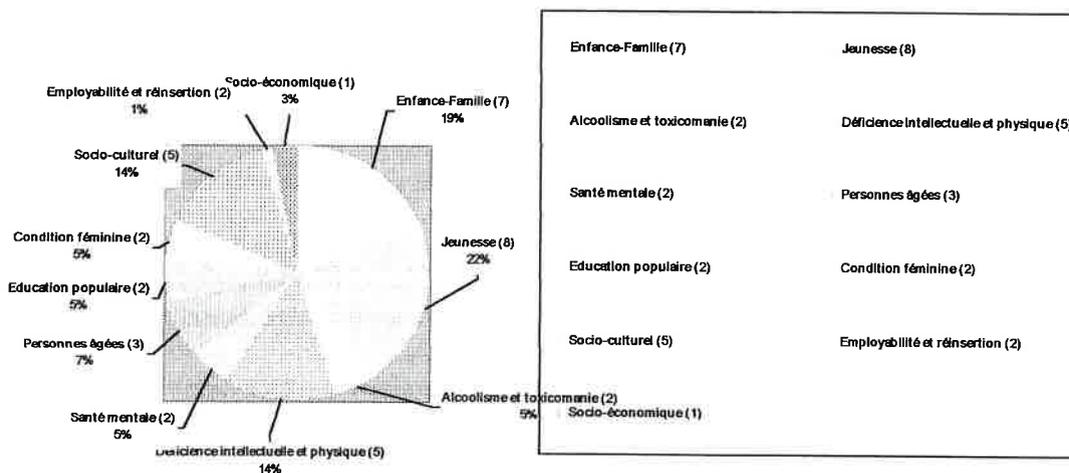
- Petite-Nation 17 organismes communautaires
- Vallée-de-la-Lièvre 22 organismes communautaires

Pour l'ensemble des organismes, 11 champs d'intervention<sup>5</sup> ont été identifiés.

#### **GRAPHIQUE 1**

#### **RÉPARTITION DES ORGANISMES PAR CHAMP D'INTERVENTION**

N=39



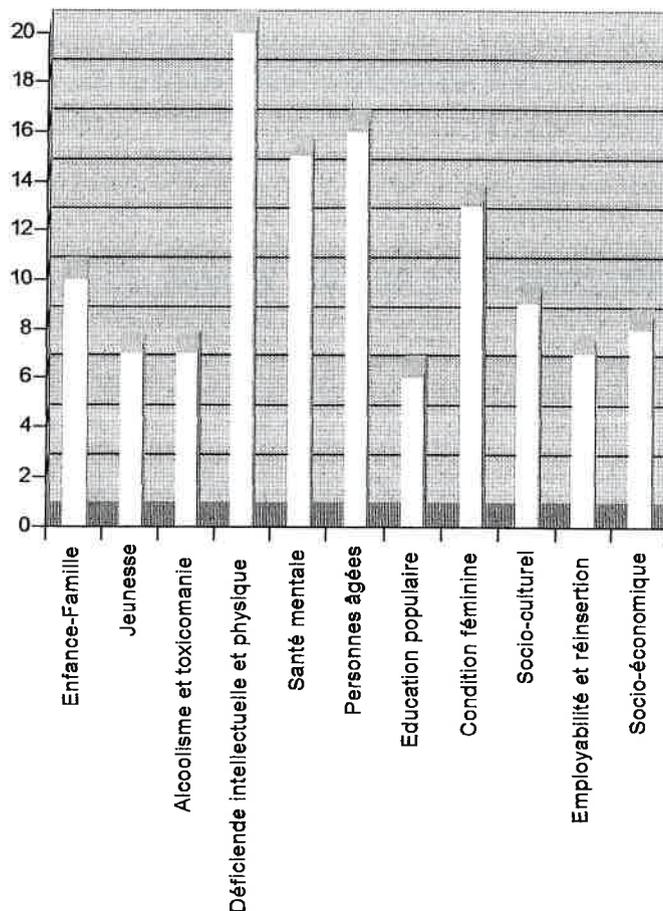
<sup>4</sup> Voir annexe I et annexe II

<sup>5</sup> Compte tenu des préoccupations spécifiques de certains organismes, nous avons choisi de distinguer les champs d'intervention enfance-famille et jeunesse.

## **GRAPHIQUE 2**

### **MOYENNE D'ANNEES D'EXISTENCE DES ORGANISMES PAR CHAMP D'INTERVENTION**

**N=39**



Ces 2 graphiques réunis indiquent la répartition des organismes selon leur champ d'intervention ainsi que leur nombre moyen d'années d'existence. On constate que, dans tous les cas, le nombre d'année d'existence des organismes varie selon leur champ d'intervention.

### **Enfance-famille et jeunesse**

A eux seuls, les champs d'intervention enfance-famille et jeunesse constituent 38 % (15/39) de l'ensemble des organismes du territoire et existent en moyenne depuis 8 ans.

Si on extirpe les données fortes de 4 organismes (1 agence de garde, 2 garderies et un organisme œuvrant dans le champ d'intervention jeunesse), dont leur moyenne d'années d'existence est de 17 ans, 11 organismes jeunesse et enfance-famille sont présents sur le territoire depuis en moyenne 4 ans seulement.

## **Déficiences intellectuelle et physique, santé mentale, personnes âgées et femmes**

Les organismes intervenant dans les domaines de la déficience intellectuelle et physique, de la santé mentale, auprès des personnes âgées et des femmes représentent 31 % (12/39) des organismes et sont présents sur le territoire depuis en moyenne 17 ans.

### **Socioculturelle**

Le champ d'intervention socioculturelle représente 13 % (5/39) des organismes, lesquels sont établis sur le territoire depuis en moyenne 10 ans. Par contre, les organismes actifs dans la Vallée-de-la-Lièvre existent depuis en moyenne 17.5 années, alors que les organismes de la Petite-Nation n'y sont présents que depuis en moyenne 3 ans.

### **Autres champs d'intervention**

Enfin, les autres organismes (7) sont répartis entre les champs d'intervention socio-économique, employabilité et réinsertion, éducation populaire, alphabétisation et alcoolisme/toxicomanie. Ces organismes regroupent 18 % des OSBL du territoire et leur moyenne d'années d'existence est de 6 ans.

Un premier constat permet de signaler que tous les groupes d'âge sont rejoints. De la petite enfance aux personnes âgées, les 11 champs d'intervention décrivent des situations et problématiques variées et souvent très exigeantes.

L'âge moyen d'existence des organismes est de 11 ans. Une médiane de 9 ans rend compte que 50 % des organismes existent depuis moins de 9 ans contre 50 % qui existent depuis plus de 9 ans.

On peut ainsi faire valoir que depuis 1989, le nombre d'organismes communautaires du territoire a doublé. Par ailleurs, 50 % des organismes, qui existent depuis plus de 9 ans, ont vu le jour à partir de 1965.

### **De 1965 à 1980**

Entre 1965 et 1980, on dénombre la mise sur pied de 9 organismes communautaires dont 6 dans la Petite-Nation. Les champs d'intervention investis sont ceux de la déficience intellectuelle et physique, les personnes âgées, la santé mentale et les jeunes.

La Télévision communautaire de Buckingham-Masson-Angers (Vallée-de-la-Lièvre) voit le jour en 1975 alors que la Garderie Les Geais bleus et l'Agence de Garde en milieu familial s'installent, toutes deux, dans la Petite-Nation en 1980.

### **De 1981 à 1988**

Pour la période de 1981 à 1988, le processus s'inverse et c'est la Vallée-de-la-Lièvre qui connaît un développement important au niveau des ressources communautaires. Dix (10) organismes voient le jour, dont 9 dans la Vallée-de-la-Lièvre. À part les champs d'intervention qui n'ont vu le jour qu'après 1989, tous les autres champs d'intervention sont investis (7/11).

### **De 1989 à 1998**

Depuis 1989, le nombre d'organismes a doublé (20) et ces derniers se sont développés de façon relativement équitable dans les deux régions du territoire : jeunesse (7/8), enfance-famille (4/7), alcoolisme et toxicomanie (2/2), alphabétisation (2/2), employabilité et réinsertion (1/2), socio-économique (1/1) et socioculturel (3/3). Ce dernier champ d'intervention se développe sur le territoire de la Petite-Nation seulement.

Cette croissance dans le développement des groupes met en perspective les réponses du milieu communautaire à des courants sociaux qui ont traversé les organismes et au sein desquels ces derniers tentent d'offrir des réponses. Nationalisme québécois, courant marxiste, mouvements écologique et féministe et la récession de 1981 entraînant un chômage massif et de nombreuses fermetures d'entreprises (Favreau, 1991 : 47-55), sont autant de situations sociales à l'origine desquelles des organismes communautaires ont vu le jour.

## **PARTIE 4**

### **Problématiques et projets**

#### *Ce que nous faisons*

---

#### **4.1 Des problématiques incontournables**

Alors que certaines problématiques sont spécifiques à la société telle que perçue par les organismes répondants, d'autres, par contre, sont identifiées de manière récurrente.

Ainsi, indépendamment des champs d'intervention ou du territoire, l'isolement des usagers au sein de leur milieu représente un constat généralisé auquel se juxtapose pour bon nombre la perte de réseau de sociabilité<sup>6</sup>.

De plus, 22 des 39 organismes (56 %) admettent que la pauvreté est présente sur leur territoire et affecte les usagers qu'ils desservent. Ils sont des groupes dont la raison d'être procède d'une volonté de transformations sociales. Dès lors, les projets se structurent en réponse aux besoins et aux transformations sociales qui touchent les usagers et leur communauté.

#### **4.2 Contextes sociaux, problématiques, projets et finalités : une typologie**

Une typologie permet d'organiser le discours et de faire ressortir des tendances. Ces tendances ne sont ni fermées, ni exclusives et doivent être abordées comme une discussion.

La perception qu'ont les organismes répondants des contextes sociaux qui affectent leur milieu s'exprime selon quatre préoccupations majeures qui orientent la manière dont les organismes entendent répondre à ces situations : un contexte de pauvreté, un contexte familial déstructuré, un contexte social en déséquilibre et un contexte où l'État se désengage.

---

<sup>6</sup> Nous entendons par sociabilité, les principes qui régissent les relations entre les personnes. Ainsi, les réseaux de sociabilité constituent des situations relationnelles ou des contextes d'interaction entre les personnes au sein d'activités de communication et d'échange.

**TABLEAU II**

**CONTEXTES SOCIAUX IDENTIFIÉS PAR LES ORGANISMES :  
PRÉOCCUPATIONS ET ACTIONS**

| Contextes                              | Problématiques   | Problèmes identifiés   | Finalités des projets  | Valeurs des organismes  |
|--|--|--|--|---|
| <b>La pauvreté et son corollaire</b>   | Usagers défavorisés et démunis face à l'éducation de leurs enfants<br><br>De plus en plus fatigués et malades<br><br>Plus de jeunes mères<br><br>Plus de gens sur l'aide sociale et de plus en plus éduqués  | Pauvreté   | Créer des réseaux de solidarité pour contrer l'isolement<br><br>Favoriser la prise en charge par les individus   | 1) Respect de la valeur de la personne humaine<br><br>2) Autonomie des usagers                |
| <b>Contexte familial déstructuré</b>   | Absence et démission des parents<br><br>Problèmes familiaux aigus<br><br>Manque de la présence d'un adulte significatif<br><br>Les jeunes sont seuls<br><br>Augmentation de la consommation de drogues et d'alcool<br><br>Augmentation du décrochage scolaire<br><br>Exode | Problématiques des jeunes<br><br>Difficultés d'accès aux ressources en raison de l'étendue du territoire<br><br>Pauvreté | Développer une approche d'intervention de prévention et d'intégration<br><br>Favoriser la reconnaissance des jeunes entre eux<br><br>Visibiliser leurs problématiques au sein de leur communauté | 1) Partage et entraide<br><br>2) Appartenance à la communauté<br><br>3) Autonomie des usagers |
| <b>Contexte social en déséquilibre</b> | Perte de motivation et d'estime de soi<br><br>Problèmes sociaux accrus<br><br>Perte de communication<br><br>Dévalorisation de la culture<br><br>Usagers plus éduqués   | Situation des jeunes<br><br>Pauvreté<br><br>Grandeur du territoire et transport  | Favoriser le développement local<br><br>Miser sur un changement social progressif<br><br>Développer une approche d'intervention en prévention et de sensibilisation                              | 1) Le changement et la justice sociale<br><br>2) Solidarité                                   |
| <b>Contexte où l'État se désengage</b> | Appauvrissement des usagers<br><br>Plus de demandes<br><br>Plus de cas lourds<br><br>Plus d'usagers vivants des problématiques doubles   | Transport<br><br>Pauvreté<br><br>Manque de services<br><br>Situation des jeunes  | Prévention et intégration<br><br>Favoriser l'accès aux services  | 1) Autonomie des usagers<br><br>2) Partage et entraide  |

#### **4.2.1 La pauvreté et son corollaire : tisser des liens de solidarité**

##### **Contexte**

Le manque d'emploi, le chômage élevé et la précarité en emploi sont des situations fréquemment identifiées pour signifier l'impact des changements affectant les usagers. Une préoccupation qui rejoint les organismes travaillant auprès des familles et de la petite enfance (8). Ces répondants sont les plus nombreux à identifier la pauvreté comme facteur problématique sur leur territoire.

Les usagers rencontrés par ces organismes sont à la fois défavorisés et démunis face à l'éducation de leurs enfants, qui en subissent les effets, ne bénéficiant plus des réseaux de sociabilité déjà connus. Les parents à la recherche de ressources sont plus jeunes et plus souvent des femmes seules. La classe moyenne est identifiée comme clientèle de plus en plus affectée par la pauvreté. Les clientèles bénéficiant de revenus d'aide sociale sont plus nombreuses et de plus en plus scolarisées. Les organismes rencontrent de plus en plus de gens fatigués et malades. Les individus et le milieu de vie sont ciblés par les interventions. De plus, le bien-être des enfants, porteurs d'avenir, constitue un moteur d'intervention important.

##### **Projets**

Conséquemment, la finalité des projets vise à répondre prioritairement aux problèmes des familles et des enfants en favorisant l'établissement de réseaux de sociabilité et en valorisant la prise en charge par les usagers.

Groupes d'entraide parents-enfants, services post-nataux et services en garderie répondent à des besoins dont la demande est forte. Un projet de création d'entreprise de dépannage et le maintien d'activités de cuisines collectives visent à favoriser la prise en charge par les usagers. La création éventuelle d'une entreprise d'économie sociale de type alimentaire vise à répondre aux besoins des usagers et à favoriser, par la même occasion, l'autonomie de l'organisme. Un autre projet de levée de fonds poursuit ce même objectif d'autonomie de l'organisme.

En somme, il s'agit d'intervenir directement auprès des usagers afin d'améliorer leur qualité de vie au sein de leur milieu et favoriser leur intégration à la communauté par la création de réseaux. Par ailleurs, adultes et enfants sont perçus comme de futurs modèles et des intermédiaires appelés à jouer un rôle au sein de leur communauté.

#### **4.2.2 Un contexte familial déstructuré : activer l'intégration sociale des jeunes**

##### **Contexte**

Un contexte défavorable à la jeunesse où des parents rencontrent des difficultés financières et psychologiques et démissionnent des responsabilités inhérentes à leur rôle parental. Des problématiques où les parents sont absents, le plus souvent peu scolarisés et travaillant tous les deux pour pallier à des difficultés financières. Des femmes chefs de famille, des familles reconstituées, des parents divorcés, séparés, des problèmes familiaux où la violence marque.

Des situations où les jeunes se retrouvent seuls face à eux-mêmes sans adultes significatifs autour d'eux, des jeunes au neutre. Un organisme souligne que plus de jeunes filles participent aux activités des maisons de jeunes alors qu'un autre remarque que des clientèles plus jeunes (9-12 ans) désirent des activités. Enfin, des problématiques telles que le décrochage scolaire, l'exode et l'augmentation de la consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes sont identifiées en priorité. « *Les jeunes ont besoin de travailler, [plus que d'étudier], pour se payer leur dope* », relate un répondant.

Cette préoccupation s'exprime au sein d'organismes (10) qui travaillent auprès des jeunes mais également ceux dont les mandats sont orientés vers la prévention de la toxicomanie et de l'alcoolisme. Le principal problème identifié sur le territoire concerne les difficultés rencontrées par les jeunes et dont nous venons de faire mention. La pauvreté et le manque d'accès aux ressources en raison de l'éloignement sont également mis en évidence.

##### **Projets**

Les projets s'actualisent par la mise sur pied de groupes d'entraide entre pairs visant la prévention et des activités sportives et culturelles favorisant le regroupement des jeunes entre eux et au sein de la communauté. Le projet d'un lieu de répit destiné aux jeunes fugeurs qui n'ont pas d'endroit où aller, est en discussion.

Un programme Service Jeunesse Canada et des coopératives jeunesse de services favorisent l'acquisition de compétences par l'emploi et l'intégration dans la communauté. Là où il n'y a pas de maison de jeunes, un organisme a élaboré un service de « maison de jeunes portative », se déplaçant dans de petits villages où des activités de tous genres s'adressent aux jeunes plus isolés.

D'autres projets ont pour finalité de visibiliser les jeunes au sein de leur municipalité tels que faire participer les jeunes au Carnaval annuel ou encore faire des représentations afin d'inscrire la problématique des jeunes comme orientation au sein du conseil municipal.

Cette préoccupation face à la jeunesse, liée à un contexte familial déstructuré, est exprimée de manière intense. Le désir d'une concertation accrue au sein du milieu communautaire révèle une préoccupation visant à répondre à une situation urgente. Les préjugés à leur endroit sont enracinés : « *La perception que les adultes ont des jeunes ne fait que détruire leur estime de soi et leur confiance en eux* ».

Les commentaires émis par les répondants laissent entrevoir une forme de « désengagement » des jeunes face à l'exclusion où ces derniers se coupent de leur relation avec autrui.<sup>7</sup>

Les projets mis de l'avant tendent, de manière marquée, à permettre aux jeunes de se reconnaître entre eux. De plus, ces projets constituent un accès à une visibilité au sein de la communauté où doivent être reconnues les problématiques vécues par ce groupe ainsi que les interventions leur étant destinées. À ce titre, les municipalités et la population sont fortement interpellées à les écouter.

#### **4.2.3 Un contexte social en déséquilibre : favoriser des stratégies de développement local**

##### **Contexte**

C'est l'ensemble de la structure sociale qui est affecté et qui doit être réévalué. Un contexte social éclaté où les richesses sont mal partagées, une société sur-informatisée, sur-bureaucratisée et individualiste où la réelle communication fait défaut au profit d'un discours obscur, une société de consommation extravagante où la quantité prime au détriment de la qualité, une société qui n'est pas favorable à l'expression culturelle comme composante essentielle d'une communauté, enfin une société qui n'assure pas le développement adéquat d'une qualité de vie.

Ces préoccupations sont décrites par des organismes (11) oeuvrant dans les champs d'intervention de l'alphabétisation, de la violence faites aux femmes, de la santé mentale, dans le domaine socioculturel, de l'employabilité et de la réinsertion ainsi que dans le domaine socio-économique.

Les problèmes identifiés sur le territoire relèvent du cumul de plusieurs aspects problématiques : les jeunes et les difficultés qu'ils rencontrent, la pauvreté, la grandeur du territoire, le transport et l'éloignement des ressources.

---

<sup>7</sup> Cette expression est citée par Simone De Beauvoir pour comparer des comportements entre le désengagement des jeunes et celui des personnes âgées résultants, dans les deux cas, de l'exclusion. (De Beauvoir, 1970 : 506).

Les problématiques identifiées par ces organismes rejoignent à la fois les usagers (agir sur la dépendance des usagers créée par l'État providence, la perte de motivation et d'estime de soi), les organismes (visibilité et reconnaissance des organismes et des problématiques) et la communauté (développement local, manque d'emploi et valorisation de la culture dans un contexte affecté par la recrudescence des problèmes sociaux et de la perte de communication).

La place de la communication est mise en évidence et a pour objet une société individualiste où « les gens ont besoin de se voir collectivement ». La place de la culture au sein de la société vise, quant à elle, l'expression de l'individu et permet de donner un sens à la vie. « *C'est par la culture qu'on apprend où est rendue la société* ».

D'autres questionnent la teneur de ce déséquilibre et les moyens d'y faire face. Le développement local et le développement de la communauté passent par des préoccupations liées à l'action et à des moyens concrets de rééquilibrage. Des questions sont posées sur le rôle des organismes communautaires : Devrait-on développer un fond de développement destiné aux organismes communautaires? Devrait-on accentuer le rôle des Conseils d'administration afin de protéger les organismes communautaires des changements survenus au sein de la société et de leurs impacts sur les organismes?

Dès lors, un contexte social en déséquilibre doit donner lieu à une visibilité accrue des organismes communautaires et des problématiques auxquelles ceux-ci répondent. En effet, dans ce cas, la question de la visibilité est émise comme préoccupation liée à l'identité des organismes et à leur capacité de contribuer au développement local de la communauté et à un changement social progressif.

### **Projets**

Incidemment, les projets ont comme objectifs le développement local de la communauté, le changement social, la prévention et la sensibilisation. Par exemple, le placement en emploi pour des clientèles plus éduquées nécessite des ajustements aux programmes de formation alors que des clubs de recherche d'emploi permettent de contrer l'exode des jeunes. L'ouverture d'un café-fripierie à Buckingham permettra de créer des emplois à temps partiel et des stages rémunérés pour les jeunes tout en créant un lieu de rencontre.

La mise sur pied d'un studio de production veut rendre accessible la production télévisuelle et favoriser la communication entre les collectivités et notamment entre les jeunes. L'intégration d'entreprises locales de services agro-alimentaires au sein de l'événement de Musiqu'en Août favorise le développement local de la Petite-Nation. Au sein du même événement, la création d'un chapiteau de 400 places permettra aux jeunes d'acquérir une formation de scène et d'assurer la relève dans le domaine artistique.

Des groupes d'entraide pour les femmes victimes de violence et des activités de sensibilisation en milieu scolaire sur la violence sont destinés à contrer l'isolement que vivent les femmes mais également à favoriser un changement social progressif sur cette question cruciale.

De la même manière, des activités de sensibilisation et de prévention en lien avec la communauté visent à démystifier la notion de santé mentale et contribuent à visibiliser l'organisme au sein de la communauté.

Des activités éducatives destinées aux personnes analphabètes doivent conjointement se réaliser par la sensibilisation de la population à cette problématique. Ces activités visent à intégrer ces usagers, particulièrement difficiles à rejoindre, et leur permettre de développer une conscience sociale plus aiguisée.

#### **4.2.4 Un contexte où l'État se désengage : maintenir des services essentiels**

##### **Contexte**

Les effets liés à la désinstitutionnalisation et au virage ambulatoire augmentent les difficultés que rencontraient déjà les organismes par rapport à l'offre de services à des clientèles particulièrement fragilisées et désavantagées. Ce sont en majorité des organismes ayant subi le plus crûment les effets du désengagement de l'État en matière de filet de sécurité sociale.

Pour bon nombre des organismes (10), les difficultés rencontrées par les usagers prévalaient déjà en raison des préjugés persistants vis-à-vis des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes rencontrant des problèmes de santé mentale et des femmes.

Le transport représente le problème majeur rencontré comme difficulté sur tout le territoire. La pauvreté est également soulignée tout comme la situation désavantageuse que vivent les jeunes.

L'accroissement de clientèle est notoire pour ces organismes. De même que sont notoires les problématiques faisant état de clientèles plus lourdement handicapées ou rencontrant de multiples problématiques, pauvres et isolées.

Contrairement au premier groupe identifiant la pauvreté comme préoccupation sociale majeure, ces organismes constatent une augmentation de la pauvreté qui affectait déjà gravement leurs clientèles.

La sensibilisation de la population aux différentes problématiques que rencontrent les usagers demeure une préoccupation importante.

Pour d'autres, la société profite largement du type d'intervention offert par les organismes communautaires qui travaillent auprès de ces clientèles en désengorgeant le réseau des services publics et en améliorant leur qualité de vie au sein du milieu.

### **Projets**

Les projets visent à favoriser la prévention et l'intégration, à contrer la pauvreté et l'isolement et à assurer le maintien des services par des ressources qui priorisent l'autonomie et une meilleure qualité de vie des usagers.

La mise sur pied d'un cercle d'emprunt et d'un club d'achat destinés aux femmes permet d'assurer l'accès à des ressources de base, de contrer la pauvreté mais aussi l'isolement qu'elles vivent.

Développer des services de défense des droits et des groupes d'entraide, entre autres sur la question du deuil, destinés aux personnes âgées sont au nombre des projets qui favorisent une meilleure qualité de vie.

Un service d'intégration en emploi des usagers vivant un handicap physique ou intellectuel, ou encore la mise sur pied de services et d'activités destinés aux personnes de plus de 18 ans vivant un handicap intellectuel répondent à des besoins pour lesquels la demande est forte.

La création de ressources d'hébergement permet de desservir une clientèle qui vit des problèmes de santé mentale. Établir, pour cette même clientèle, un nouveau point de service permet de pallier à l'étendue du territoire et au manque de transport collectif.

La création d'une coopérative de solidarité en aide domestique sur tout le territoire met en commun les ressources de deux organismes oeuvrant auprès des personnes âgées et vise à favoriser principalement le maintien des personnes âgées dans leur milieu.

Par ailleurs, cette entreprise d'économie sociale entrevoit une éventuelle autonomie financière en offrant des services d'entretien ménager auprès de la population en général.

Enfin, un comité de travail sur l'harmonisation du transport dans la Petite-Nation oeuvre à trouver des solutions aux problèmes reliés au manque d'accès au transport collectif qui prévaut sur ce territoire.

En conclusion à cette analyse des contextes, il est important de noter que les 4 catégories de discours et les finalités des projets ne sont ni étanches, ni exclusives. Elles révèlent des tendances et des préoccupations qui illustrent les contextes sociaux au sein desquels les communautés du territoire vivent et s'articulent.

Les finalités des projets représentent, en quelque sorte, autant de parcours et de stratégies qui contribuent au développement d'une communauté. Enracinés dans leur milieu, les organismes communautaires répondent à différents contextes qui illustrent leur capacité de jouer un rôle d'éclaireur dans l'identification des besoins.

0  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

## PARTIE 5

### Impact social

#### *Ce que nous redonnons*

---

L'impact social et économique des pratiques communautaires est déjà largement exposé par les constats précédents. En témoignant de leurs préoccupations et actions, les organismes communautaires font valoir les énergies qu'ils mettent à contribution pour s'ajuster aux changements actuels. Ils font également valoir la place incontestable qu'ils occupent depuis de nombreuses années, soulignant ainsi l'enracinement de leurs pratiques.

D'autres indications de cet impact, celles-ci davantage quantifiables, révèlent que, par leur existence, les organismes contribuent à la création d'emploi et génèrent des revenus dont les retombées sont importantes au sein de l'économie locale.

#### **5.1 Nombre d'utilisateurs et de participations et/ou d'interventions**

Durant l'année de référence 1996-1997, les organismes répondants ont rejoint des utilisateurs et ont réalisé un nombre considérable d'interventions et d'activités auxquelles la population a participé.

Tel que décrit au tableau III, le nombre d'utilisateurs réels a pu être comptabilisé pour la majorité des organismes (26/39), alors que pour d'autres (8), cette information précise n'est pas disponible. De plus, en raison de leurs missions et activités, les organismes intervenant dans le domaine socioculturel (5) rejoignent un nombre de participants difficilement mesurable.

Les organismes tiennent également des registres sur le nombre d'interventions qu'ils ont réalisées durant une année de référence. À cette question, douze (12) répondants nous ont fourni des informations. Cette somme d'interventions inclut des utilisateurs qui ont participé et/ou reçu des services plus d'une fois.

Puisque chaque organisme ne produit pas une compilation identique de ces types de données, voici comment nous avons évalué celles-ci.

Pour chacun des champs d'intervention, le nombre d'utilisateurs réels et le nombre de participations/interventions réalisées par l'entremise des organismes ont été compilés. Ensuite, la moyenne et la médiane ont été établies.

Pour les organismes qui n'ont pas d'information pour l'une ou l'autre des catégories, nous avons utilisé la médiane, par champ d'intervention, pour estimer le nombre. Enfin, pour les organismes ne possédant pas l'information pour l'une ou l'autre des catégories, nous avons utilisé la médiane calculée sur le total.

À ces estimations, s'ajoutent celles de la population rejointe par 5 organismes communautaires intervenants dans le domaine socioculturel. Spectateurs, auditeurs ou consommateurs, les personnes rejointes sont principalement en contact avec les organismes par le biais d'événements culturels. Les télévisions communautaires rejoignent un large auditoire sur le territoire, les artisans sont présents au sein de nombreux événements culturels, alors qu'à lui seul, le Festival de musique de la Petite-Nation estime toucher 1 million d'auditeurs et de spectateurs. Compte tenu du nombre important de personnes rejointes par ce secteur, la médiane la plus élevée a été utilisée, tous champs d'intervention confondus.

Ces estimations sont conservatrices mais permettent d'entrevoir une part de la réalité qui est estimée à la baisse.

**TABLEAU III****ESTIMATION DU NOMBRE D'USAGERS RÉELS ET DU NOMBRE D'INTERVENTIONS ET/OU DE PARTICIPATIONS À DES ACTIVITÉS (1996-1997)**

| Champs d'intervention                  | Nombre d'usagers réels | Nombre d'interventions et/ou de participations |
|--|------------------------|--|
| Enfance-famille                        | 2 929<br>(1)           | 3 115<br>(4)                                   |
| Jeunesse                               | 2 011<br>(3)           | 24 382<br>(4)                                  |
| Alcoolisme et toxicomanie              | 186<br>/(2)            | 5 852  |
| Déficiences intellectuelle et physique | 240<br>(1)             | 1 500<br>(4)                                   |
| Santé mentale                          | 244                    | 620<br>(1)                                     |
| Personnes âgées                        | 777                    | 5 262<br>/(3)                                  |
| Alphabétisation                        | 62                     | 3 508<br>/(2)                                  |
| Condition féminine                     | 240<br>(1)             | 5417   |
| Socioculturel                          | 1 765<br>\(5)          | 14 630<br>\(5)                                 |
| Employabilité et réinsertion           | 707                    | 3 508<br>/(2)                                  |
| Socio-économique                       | 23                     | 1 754<br>/(1)                                  |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>9 184</b>           | <b>69 548</b>                                  |

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de fois que nous avons utilisé la médiane calculée à partir des totaux par champ d'intervention.

/ La barre oblique indique que nous avons utilisé la médiane comptabilisée sur le total.

\ La barre oblique inversée indique que nous avons utilisé la médiane la plus élevée.

On peut estimer qu'un minimum de 9 184 personnes a directement été touché par les organismes. Sur une population totale de 44 789 habitants qui résident sur le territoire, cela représente 21 % de la population. D'autre part, on peut dire que 69 548 fois, des personnes ont bénéficié des interventions des organismes et/ou ont participé à leurs activités.

## **5.2 Nombre de bénévoles impliqués**

Pour cette même année de référence, 1 338 bénévoles ont été actifs au sein des organismes, générant un total de 86 406 heures de travail non rémunéré.

**TABLEAU IV**

### **NOMBRE DE BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS ET D'HEURES CONSACRÉES (1996-1997)**

| <b>Champs d'intervention</b>           | <b>Nombre de bénévoles</b> | <b>Nombre d'heures</b> |
|--|----------------------------|------------------------|
| Enfance-Famille                        | 139                        | 12 114                 |
| Jeunesse                               | 70                         | 10 325                 |
| Alcoolisme et toxicomanie              | 32                         | 1 296                  |
| Déficiences intellectuelle et physique | 335                        | 11 742                 |
| Santé mentale                          | 49                         | 15 335                 |
| Personnes âgées                        | 184                        | 25 588                 |
| Alphabétisation                        | 11                         | 904                    |
| Condition féminine                     | 181                        | 3 595                  |
| Socioculturel                          | 334                        | 5 363                  |
| Employabilité et réinsertion           | 2                          | 108                    |
| Socio-économique                       | 1                          | 36                     |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>1 338</b>               | <b>86 406</b>          |

De plus, la participation active de 284 bénévoles additionnels au sein des conseils d'administration des organismes a contribué à la réalisation de 12 385 heures de travail. En moyenne, 7 personnes par organisme siègent sur les conseils d'administration

|                          |              |               |
|--------------------------|--------------|---------------|
| Conseil d'administration | 284          | 12 385        |
| <b>GRAND TOTAL</b>       | <b>1 622</b> | <b>98 791</b> |

### **5.3 Mobilisation collective**

En plus des 9 184 usagers réels, des 69 548 interventions et/ou participations et des 1 622 bénévoles, il a été possible de comptabiliser la création de 162 emplois pour cette même année de référence de même que la participation de 95 personnes aux programmes d'employabilité dont se sont prévalus les organismes.

Indépendamment de leur statut en emploi, ces 162 employés<sup>8</sup> sont actifs depuis en moyenne 4 ans au sein du même organisme et la grande majorité de ces travailleurs provient du territoire. D'autre part, ils sont impliqués depuis en moyenne 8 ans dans le domaine du travail communautaire.

Les organismes sont disponibles en moyenne 42 heures par semaine pour offrir leurs services. Cette moyenne est des plus conservatrice puisqu'elle ne tient pas compte des heures supplémentaires reliées aux activités de soir, de fins de semaine ou encore de la disponibilité 24 heures/24, 7 jours/7 offerte en situation d'hébergement.

Ainsi, par l'entremise des organismes communautaires, 11 063 personnes ont été directement touchées :

- 9 184 personnes ont utilisé les services ou participé aux activités des organismes communautaires;
- 162 emplois ont été comptabilisés au sein des organismes;
- 1 622 bénévoles ont réalisé près de 100 000 heures de travail non rémunéré ;
- 95 personnes ont été impliquées au sein de l'organisme par le biais de programme d'employabilité.

Cela représente le quart de la population totale de 44 789 habitants. qui, par l'entremise des organismes communautaires, a été desservi, a acquis des compétences en emploi ou a désiré contribuer à des actions au sein des organismes communautaires.

Enfin, près de 70 000 (69 548) formes d'intervention et/ou de participation ont été comptabilisées attestant une forte demande auprès des organismes répondants. En moyenne, chaque organisme interviendrait près de 1 800 fois pour répondre à des demandes et/ou offrir des services.

---

<sup>8</sup> Ils occupent des postes de coordination ou de direction (30), des postes d'intervenants (109), de secrétariat (16) ou d'autres postes tels que chauffeur d'autobus, entretien ménager, concierge, cuisinier, etc. (7).

## **5.4 Impact des interventions**

L'impact d'un organisme communautaire sur le tissu social s'évalue en fonction des résultats obtenus sur la clientèle, dira Mathieu, (1996 : 90). Cet impact est difficilement mesurable, surtout en ce qui a trait à l'aspect préventif auquel les interventions des organismes communautaires contribuent.

Une telle mesure d'impact nécessiterait une étude consacrée entièrement aux usagers, ce qui dépasse largement le présent mandat. Toutefois, les organismes répondants, proches des usagers auprès desquels ils interviennent, ont fourni des éléments de réponses à cette question.

L'impact de la présence des organismes au sein des communautés, de même que leurs interventions, révèle les interrelations entre l'individu et la communauté, interrelations qui profitent à l'amélioration du tissu social.

C'est principalement en assurant une meilleure qualité de vie physique et psychologique aux usagers que les répondants font valoir les retombées sur la communauté, mais également sur l'ensemble de la société. Une population en meilleure santé physique et mentale contribue à réduire le taux d'hospitalisation, à augmenter le sentiment d'appartenance à la communauté et à favoriser leur intégration sociale : « *On est moins malade quand on est occupé* ».

C'est également en favorisant la prise de conscience individuelle que les interventions permettent l'accomplissement et la réalisation des individus : des citoyens fiers, responsables et autonomes qui vont à leur tour contribuer à aider d'autres individus.

En aidant les jeunes enfants à développer des apprentissages socialisants, on permet à ces derniers une meilleure adaptation scolaire, ce qui, par conséquent, leur permet d'éviter les échecs futurs. L'écoute et la mobilisation des jeunes autour d'activités valorisantes contribuent à augmenter leur estime de soi, à faire l'apprentissage du respect, à leur donner des arguments pour gérer des situations de vie difficiles et incidemment à réduire la criminalité juvénile dans leur communauté.

En favorisant la sécurité et l'autonomie des personnes âgées ou celles qui vivent un handicap, les interventions renforcent le sentiment de fierté de ces personnes, permettent de briser l'isolement et de mieux intégrer ces personnes à la communauté.

Enfin, tous et toutes bénéficient d'un lieu et des ressources permettant de briser leur isolement et de trouver une aide substantielle aux difficultés qu'ils ou elles rencontrent.

## **5.5 Le « capital social »**

Les personnes ayant participé à des activités et/ou bénéficié de services des organismes communautaires représentent autant de personnes qui, par l'entremise des organismes communautaires, ont trouvé de l'écoute, du support et de l'information permettant d'améliorer leur situation, ou encore de bénéficier des ressources de leur communauté.

Les organismes communautaires rendent compte qu'ils désirent favoriser l'autonomie et l'intégration des usagers. Une meilleure intégration contribue à rendre ces usagers visibles au sein de leur communauté ainsi qu'à sensibiliser la population aux problématiques que vivent ces personnes. Par conséquent, plus sensibilisée, la population est davantage en mesure d'assurer une meilleure intégration des usagers au sein de leur collectivité. *Cela est profitable à la collectivité.*

En agissant à titre préventif, les organismes permettent le désengorgement des services publics. En assurant une meilleure qualité de vie à la population qu'ils desservent, ils favorisent le développement local de leur communauté. De plus, ils se soucient de développer une économie saine, notamment par la création d'emploi. *Cela est profitable à la société.*

Il se dessine des interrelations constantes au sein desquelles se conjuguent les impacts.

La notion de « capital social » tel que décrit par Bélanger (1997) servira à illustrer le pouvoir de ces interrelations :

Le capital social se comprend à partir des éléments suivants :

- Une estime de soi positive favorisée par notre entourage;
- Le sentiment d'exercer un certain contrôle sur notre environnement et sur les événements qui nous affectent (empowerment) :
- La capacité de retomber sur nos pieds en cas de coups durs par l'obtention de support de l'entourage,
- La présence de réseaux sociaux qui favorise :
  - la coopération,
  - la collaboration,
  - la mobilisation au sein d'une communauté;
- Le degré de confiance entre les personnes d'une communauté facilitant les liens sociaux et de collaboration.

Le capital social est un bien public et collectif dont les membres d'une communauté peuvent bénéficier<sup>9</sup>. Voici, à titre d'exemple, les effets engendrés par le capital social.

« Une personne âgée isolée pourra bénéficier du niveau de capital social élevé qui peut exister dans une communauté même sans l'avoir demandé de façon explicite, simplement, par exemple, par la surveillance plus constante que le milieu exercera à son égard, si les personnes sont en contact fréquent autour d'elle, connaissent son existence et sont donc à même de détecter plus rapidement des changements brusques d'habitude qui peuvent résulter de la maladie ou d'un accident. » (Bélanger 1997 : 5)

De plus, un lien peut être établi entre le niveau de capital social d'une communauté et son niveau de développement économique. Ainsi, explique l'auteur, l'analyse historique révèle que les communautés ne sont pas devenues civiques parce qu'elles étaient riches mais au contraire, elles sont devenues riches parce qu'elles étaient civiques.

Être civique, c'est avoir le sens des responsabilités et de ses devoirs comme citoyen; c'est le respect entre citoyens d'une même communauté.

À cette étape-ci, il est permis de constater que le projet envisagé par les organismes communautaires du territoire contribue à favoriser le développement du capital social au sein de leur collectivité.

Bien que les organismes communautaires dispensent essentiellement des services non marchands dont les retombées sont difficiles à comptabiliser, les économies générées par la prévention des problèmes sociaux s'avèrent des plus rentables (Mathieu, 1996 : 47).

De plus, comme il sera question plus loin, les retombées d'ordre économique des organismes au sein de leur localité ne sont pas négligeables.

---

<sup>9</sup> À ce titre, la culture représente également un bien public et collectif dont tous peuvent bénéficier.

## PARTIE 6

### Impact économique

#### *Ce que nous valons*

---

#### **6.1 Vue d'ensemble des revenus des organismes communautaires**

La compilation des données quantitatives recueillies par cette étude nous permet de dresser un portrait de l'impact économique exercé par les organismes communautaires au sein de la région et d'illustrer quelques réalités. Ces données proviennent des bilans financiers des organismes répondants<sup>10</sup>, de même que de questions ayant trait à la composition des ressources humaines des organismes.

Non seulement les organismes communautaires dispensent-ils des services de type préventif mais ils représentent aussi des petites et moyennes entreprises qui dépensent de l'argent dans nos régions, créent de l'emploi durable et gèrent des employés qualifiés possédant plusieurs années d'expériences.

Les subventions gouvernementales et les revenus d'activités d'autofinancement sont les principales sources de revenus des organismes communautaires. Elles fournissent des **revenus directs** et constituent le **revenu global** des organismes.

Par ailleurs, d'autres formes de **revenus indirects** doivent être mis en évidence. Ceux-ci se composent des ressources matérielles et humaines offertes gratuitement aux organismes et qui contribuent à augmenter largement la part de l'autofinancement. Ces revenus indirects sont souvent omis dans la comptabilisation des ressources des organismes et constituent un apport important relatif à la survie des organismes.

Les subventions provenant de sources gouvernementales doivent être perçues comme des entrées d'argent au sein de la communauté et représentent un apport économique indéniable sur le plan local et/ou régional.

Les revenus d'autofinancement constituent, quant à eux, un effort qui contribue à générer un revenu supplémentaire et s'avèrent également une façon d'impliquer la communauté de sorte qu'elle prenne part au développement des organismes.

---

<sup>10</sup> En raison de diverses situations, les données financières dont nous disposons s'appuient sur 32 rapports financiers des organismes.

## **6.2 Revenu global**

Pour l'année d'exercice 1996-1997, le **revenu global** des organismes communautaires se chiffre à **3 762 759 \$** pour un revenu global moyen de **117 586 \$** par organisme. Toutefois, la médiane indique que 50 % des organismes ont un revenu global en deçà de **55 235 \$**, alors que l'autre 50 % a un revenu global se situant au-delà de **55 235 \$**.

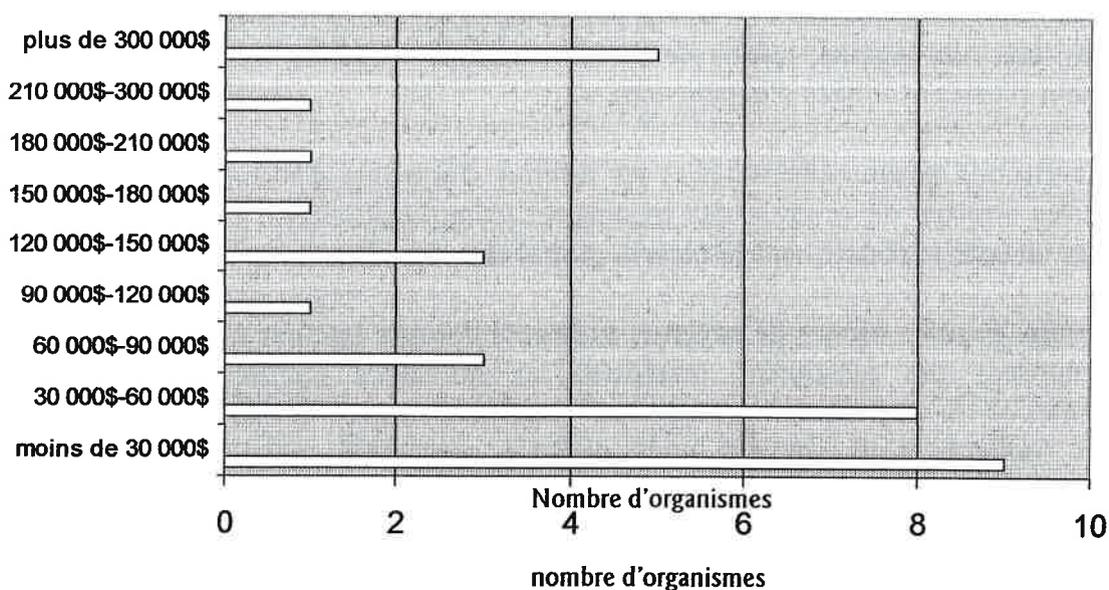
Ces chiffres illustrent les différentes situations financières des organismes. En effet, l'écart entre la moyenne et la médiane indique l'inégalité dans la répartition des revenus.

### **GRAPHIQUE 3**

#### **RÉPARTITION DU REVENU GLOBAL PAR ORGANISME**

**N=32**

Revenu moyen  
des organismes

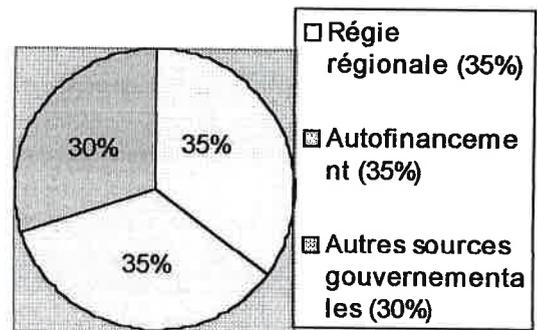
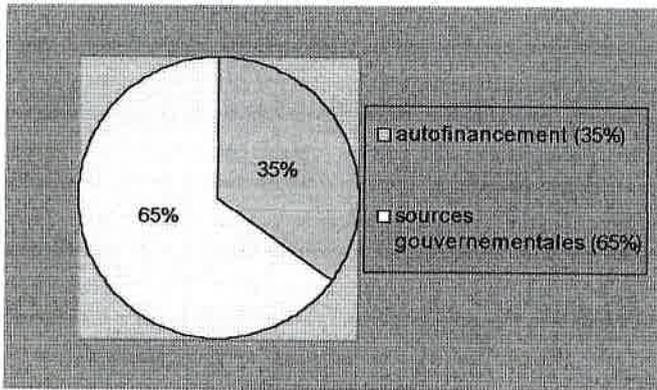


Alors que plus du quart (9/32) des organismes dont les revenus sont comptabilisés gère leur organisme à partir d'un revenu global de moins de 30 000 \$ par année, un autre quart (8/32) fonctionne avec un budget se situant entre 30 000 \$ et 60 000 \$ pour mener à bien ses opérations annuelles. Ces deux catégories réunies indiquent que plus de la moitié (53 %) des organismes reçoit moins de 60 000 \$ annuellement.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les sources de revenus directs <sup>11</sup> proviennent des subventions gouvernementales et des activités d'autofinancement. Le graphique suivant illustre la répartition, en pourcentage, de ces sources de revenus directs.

**GRAPHIQUE 4**

**RÉPARTITION DES SOURCES DE REVENUS GOUVERNEMENTALES ET D'AUTOFINANCEMENT**



Contrairement à la croyance populaire, les organismes communautaires ne sont pas subventionnés à 100 % par les instances gouvernementales. En réalité, ils sont subventionnés à 65 % par l'État.

<sup>11</sup> D'autres sources de revenus ne sont pas incluses dans ce montant. Ces montants sont inscrits sous diverses appellations : intérêts, ristournes, dividendes ou autres sources dont il est impossible de spécifier la source. Ce montant totalise la somme de 54 193 \$ et représente 1 % du revenu global. Nous avons retiré ce montant du revenu global cité plus haut: 3 762 759 \$ afin de comparer deux données. Autrement, un résiduel de 1 % apparaît dans tous les graphiques. C'est donc pour alléger la compréhension des graphiques que nous avons retiré ce montant. Le revenu global passe donc à 3 708 566 \$.

## 6.2.1 Sources de revenus gouvernementales

**TABLEAU V**

### **RÉPARTITION DES SOURCES DE REVENUS GOUVERNEMENTALES**

N=32

| <b>Sources de revenus gouvernementales</b> | <b>Montant</b>      | <b>% du revenu global</b> |
|--|---------------------|---------------------------|
| Régie régionale s.s.s.                     | 1 306 273 \$        | 35,22 %                   |
| Gouvernement provincial                    | 682 599 \$          | 18,40 %                   |
| Gouvernement fédéral                       | 6 200 \$            | 0,16 %                    |
| Programmes d'employabilité                 | 185 643 \$          | 5 %                       |
| Autres subventions                         | 213 784 \$          | 5,76 %                    |
| Municipal                                  | 6 695 \$            | 0,18 %                    |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>2 401 194 \$</b> | <b>65 %</b>               |
| Autofinancement                            | 1 307 372 \$        | 35 %                      |
| <b>REVENU GLOBAL</b>                       | <b>3 708 566 \$</b> | <b>100 %</b>              |

## 6.2.2 Sources de revenus directs d'autofinancement

**TABLEAU VI**

### **RÉPARTITION DES SOURCES DE REVENUS D'AUTOFINANCEMENT**

N=32

| <b>Sources de revenus d'autofinancement</b> | <b>Montant</b>      | <b>% du revenu global</b> |
|---|---------------------|---------------------------|
| Vente de services                           | 738 814 \$          | 20 %                      |
| Levée de fonds                              | 240 768 \$          | 6,5 %                     |
| Centraide                                   | 158 027 \$          | 4,2 %                     |
| Dons  | 102 188 \$          | 3 %                       |
| Entreprises privées                         | 43 330 \$           | 1 %                       |
| Organismes religieux                        | 12 950 \$           | 0,35 %                    |
| Cotisations                                 | 9 443 \$            | 0,25 %                    |
| Fondations                                  | 1 500 \$            | 0,04 %                    |
| Clubs sociaux                               | 350 \$              | 0,009 %                   |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>1 307 372 \$</b> | <b>35 %</b>               |
| Sources gouvernementales                    | 2 401 194 \$        | 65 %                      |
| <b>REVENU GLOBAL</b>                        | <b>3 708 566 \$</b> | <b>100 %</b>              |

### **6.2.3 Budget de fonctionnement**

En extirpant du revenu global des organismes (3 762 759 \$) la somme que représente la masse salariale<sup>12</sup> (2 361 164 \$) et à laquelle contribuent les organismes, nous obtenons un budget de fonctionnement de 1 401 595 \$ pour l'ensemble des organismes.

La moyenne de ce budget de fonctionnement est donc de 43 800 \$ par organisme, par année. La médiane, quant à elle, est de 23 743 \$ et rend compte que 50 % des organismes ont un budget de fonctionnement annuel supérieur à 23 743 \$ alors que l'autre 50 % a un budget de fonctionnement annuel inférieur à 23 743 \$.

Cela signifie que pour certains organismes, ceux qui se situent dans la moyenne, un **budget de fonctionnement mensuel** de 3 650 \$ est disponible alors que pour les autres, une somme mensuelle de 1 978 \$ s'applique à leur budget de fonctionnement.

Le principal constat que nous pouvons faire ici concerne la situation précaire de 50 % des organismes qui doivent assurer le fonctionnement de leur organisme à partir d'un budget mensuel d'environ 2 000 \$.

D'autre part, avec l'augmentation de clientèle au sein de l'ensemble des organismes et l'alourdissement des problématiques, tout indique que les organismes rencontrent des difficultés financières, même ceux apparemment mieux financés.

La consolidation des organismes communautaires reste à faire et leurs propos laissent entendre qu'un financement adéquat de l'État permettrait la stabilité des organismes, l'efficacité et la qualité de services indispensables dans la conjoncture actuelle. Nous y reviendrons dans la partie 7.

## **6.3 Revenus indirects d'autofinancement**

Les revenus indirects ne sont pas comptabilisés comme source de revenus des organismes. Ces revenus indirects regroupent l'ensemble des ressources humaines et/ou des services offerts gratuitement par la communauté, et qui, ordinairement, auraient dû être payés. Ils modifient de manière appréciable la contribution réelle fournie par les organismes en matière de revenus d'autofinancement.

---

<sup>12</sup> Incluant les avantages sociaux.

### **6.3.1 Les ressources humaines**

La contribution des bénévoles au sein des organismes et les heures qu'ils consacrent à différentes activités représentent une donnée dont on ne peut faire l'économie. Cette contribution met en perspective les efforts constants des organismes dans leurs activités d'autofinancement.

Il ne s'agit pas ici de faire la promotion du bénévolat au sein des organismes puisque, pour bon nombre de répondants, les bénévoles représentent le « pivot » de l'organisme. En effet, 36 % des répondants (14/39) considèrent que sans la contribution des bénévoles « *il n'y aurait pas d'organisme* », qu' « *ils sont essentiels dans l'organisation d'activités* » ou encore que l'on « *ne peut fonctionner sans eux* ». Ces commentaires illustrent particulièrement la situation financière précaire des organismes.

Pour les autres répondants, la réciprocité des échanges par le travail des bénévoles met en perspective des activités de « solidarité » au sein des organismes et de la communauté.

Pour l'année de référence 1996-1997, 1 622 bénévoles, incluant les membres actifs au sein des conseils d'administration, ont contribué à la réalisation de 98 791 heures de travail non-rémunéré. Nous avons voulu connaître la valeur en dollars de cette somme de travail non rémunéré.

Ce nombre total d'heures de travail représente, pour une année, l'équivalent de 54 personnes ayant travaillé 35 heures par semaine<sup>13</sup>. Par ailleurs, indépendamment des postes occupés au sein des organismes répondants, le calcul du salaire moyen des employés s'élèvent à 12 \$ de l'heure.

Ainsi, 54 personnes payées à un taux horaire de 12 \$, auraient contribué, pour l'année de référence 1996-1997, à un apport de 1 179 360 \$ au sein des organismes.

Cette contribution monétaire augmente, par conséquent, la part de l'autofinancement à 2 486 732 \$, de même que celle du revenu global, le situant à 4 887 926 \$<sup>14</sup>.

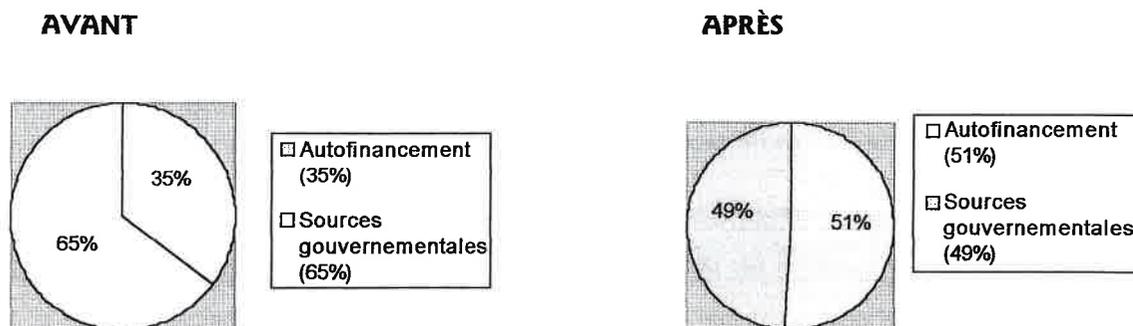
---

<sup>13</sup> En s'inspirant de la méthode utilisée par le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (1996), nous avons calculé ainsi la valeur en dollars des heures de bénévolat: 1 622 bénévoles contribuent à la réalisation de 98 791 heures de travail pour une année et donc 98 791 heures divisées par 52 semaines = 1 899 heures divisées par 35 heures de travail hebdomadaire = 54 personnes ayant travaillées 35 heures par semaine, durant 1 an.

<sup>14</sup> Nous utilisons encore ici le revenu global épuré, soit 3 708 566\$.

## **GRAPHIQUE 5**

### **RÉPARTITION AVANT ET APRÈS LA CONTRIBUTION DES BÉNÉVOLES**



Les sources de revenus indirects générés par la part, non comptabilisée, du travail des bénévoles modifient l'apport de financement de sources gouvernementales à la baisse, passant de 65 % à 49 %, alors que l'apport de revenus provenant de l'autofinancement augmente, passant de 35 % à 51 %. La contribution des bénévoles représente 24 % du revenu global des organismes.

#### **6.3.2 Les ressources matérielles**

Une autre source de revenu non comptabilisé concerne l'échange de ressources au sein de la communauté.

En analysant les données, on constate que 68 % des organismes répondants (26/38)<sup>15</sup> disent recevoir des services gratuits. Ces services comprennent des prêts de locaux et d'équipement, des prêts et des dons de mobilier, de même qu'un support technique tel que des photocopies, l'utilisation d'un télécopieur, etc..

Sur l'ensemble des services offerts par la communauté, le secteur municipal, compte tenu des installations déjà présentes au sein des différentes localités, contribue à la majorité de ces services (44 %).

L'échange de services entre organismes communautaires est également appréciable. Ces derniers offrent divers services dans une proportion de 26 %. Le secteur privé contribue dans une proportion de 14 %, les institutions d'enseignement, 9 % et les CLSC, 7 %.

Par ailleurs, 29 % (11/38) des organismes offrent de tels services. Ces services sont principalement destinés aux autres organismes communautaires (80 %) mais également aux CLSC (13 %) et au secteur privé (7 %).

<sup>15</sup> 1 non réponse.

## **6.4 Contribution à l'économie locale**

Les sources de revenus des organismes représentent des entrées d'argent au sein de la communauté dont profite, par conséquent, l'économie locale. Les revenus des organismes communautaires permettent la création d'emplois, assurent le fonctionnement des organismes et l'offre de services aux usagers.

Ces organismes dépensent dans les collectivités et, par la création d'emploi qu'ils génèrent, assurent à un certain pourcentage de la population d'y vivre et de consommer à leur tour.

Sur un revenu global de 3 762 758 \$<sup>16</sup>, les salaires attribués à la part des emplois se chiffrent à 2 361 164 \$<sup>17</sup> et représente 63 % du revenu global. Au sein des organismes qui ont des salariés, nous avons dénombré 162 emplois dont la forte majorité (116) sont occupés par des résidants du territoire. C'est donc dire que ces personnes consomment de diverses façons (loyer, téléphone, nourritures, etc.) sur le territoire, paient des taxes, et par conséquent, contribuent à la vitalité économique de la communauté.

L'étude réalisée par la CDC de Longueuil (1996 : 7) indique que Statistiques Canada a établi que chaque tranche de 10 emplois crée 1,75 emploi indirect. Des 162 emplois existants, c'est donc 28 emplois indirects qui sont créés.

Par ailleurs, Statistiques Canada établit à 140 \$ par bénévole, les dépenses annuelles occasionnées par les activités de bénévolat (Bélanger, 1995 :23). À ce titre, il faut également tenir compte des sommes dépensées par les participants aux programmes d'employabilité.

Ces formes de revenus indirects représentent autant de sommes d'argent additionnelles injectées directement au sein des communautés.

## **6.5 Les programmes d'employabilité**

Indépendamment de leur origine provinciale ou fédérale, sont inclus dans les divers programmes d'employabilité, les programmes PAIE, PDE régulier/BAS, articles 25 ou PCE, les programmes de stage en milieu de travail, les programmes EXTRA, les corporations intermédiaires de travail, les projets de placement carrière été et autres.

---

<sup>16</sup> Nous reprenons ici le revenu global total en ajoutant la somme auparavant retenue de 54 193 \$. Dans le cadre des prochains calculs, ce montant n'a plus d'incidence quant aux données présentées.

<sup>17</sup> Puisque 32 rapports financiers ont été analysés et que 7 répondants n'ont pas d'employés, les données de 25 organismes répondants sont compilées.

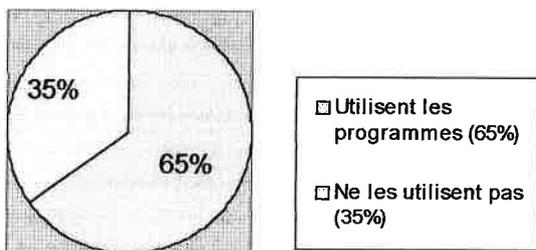
Bien que les emplois créés par les programmes d'employabilité soient des emplois d'une durée temporaire variant le plus souvent entre 6 et 12 mois, il est permis de les comptabiliser pour l'année de référence 1996-1997.

Sur 37 organismes<sup>18</sup>, 24 d'entre eux utilisent l'un ou l'autre de ces programmes. Ils participent donc, non seulement à l'économie locale en créant de l'emploi, mais contribuent également au développement de l'employabilité. En effet, par les programmes d'employabilité, les organismes accueillent des participants et favorisent ainsi l'insertion socioprofessionnelle.

### **GRAPHIQUE 6**

#### **PROPORTION DE L'UTILISATION DES PROGRAMMES D'EMPLOYABILITÉ**

N=37

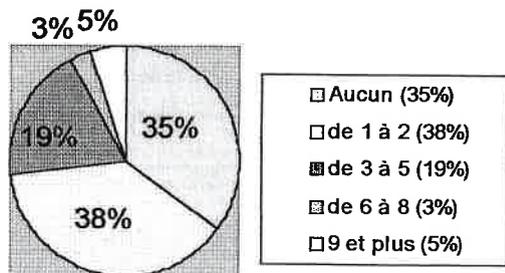


En moyenne, chaque organisme a utilisé 4 programmes d'employabilité pour l'année de référence 1996-1997. Ces programmes d'employabilité ont contribué à la création de 95 emplois de plus au sein des organismes répondants qui, ajoutés aux 162 emplois déjà comptabilisés, indiquent que le secteur communautaire du territoire de la Petite-Nation et de la Vallée-de-la-Lièvre a fourni des emplois à 257 personnes.

### **GRAPHIQUE 7**

#### **NOMBRE DE PROGRAMMES D'EMPLOYABILITÉ PAR ORGANISME**

N=37



<sup>18</sup> 2 non réponses.

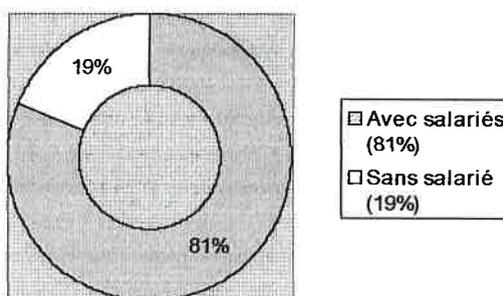
## **6.6 Les emplois au sein des organismes communautaires**

Des 37 organismes ayant répondu à cette question, 30 organismes ont des salariés alors que 7 organismes ne sont soutenus, dans leur fonctionnement, que par la contribution de bénévoles. Sur les 30 organismes qui ont des salariés, nous avons dénombré 162 emplois<sup>19</sup> dont 116 (72 %) sont détenus par des résidents du territoire. On compte en moyenne 5 employés par organisme pour une médiane de 4, ce qui illustre une bonne répartition des employés au sein des organismes employeurs.

### **GRAPHIQUE 8**

#### **RÉPARTITION DES ORGANISMES AVEC SALARIÉS ET SANS SALARIÉ**

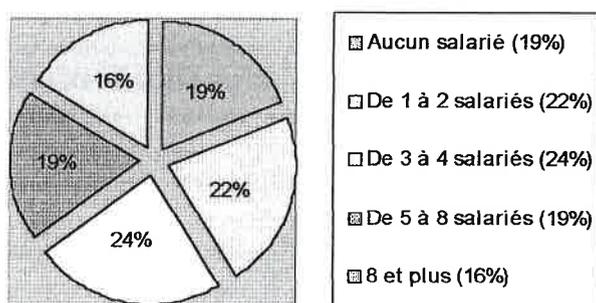
N=37



### **GRAPHIQUE 9**

#### **NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR ORGANISMES**

N=37



Le graphique précédent indique que 46 % des organismes emploient de 1 à 4 personnes par organisme, alors que 35 % des organismes comptent à leur actif plus de 5 employés.

<sup>19</sup> Ceci ne comprend pas les emplois créés par les programmes d'employabilité.

Les données recueillies permettent de dresser un portrait des emplois et des employés des organismes communautaires du territoire.

Ce portrait est compilé à partir de 4 indicateurs : le statut en emploi, la catégorie d'emploi, les salaires selon la catégorie d'emploi, la scolarité ou l'expérience de travail.

D'autres caractéristiques ont été identifiées sommairement telles que la composition hommes/femmes dans les organismes, l'âge moyen des employés selon les catégories d'emplois qu'ils occupent ainsi que le nombre moyen d'années que ces personnes ont travaillé dans l'organisme et dans le milieu communautaire.

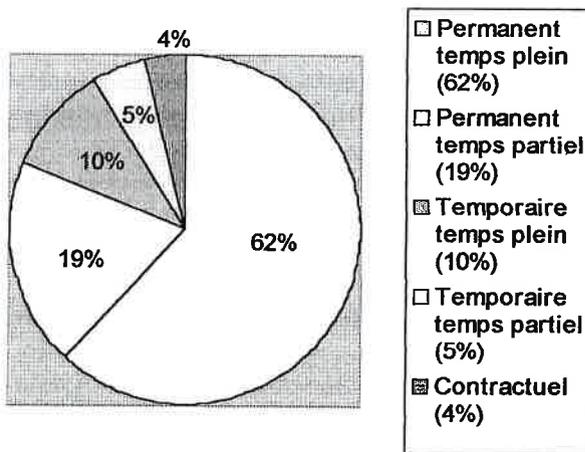
Un premier constat indique que la majorité des détenteurs d'emplois sont en très forte majorité des femmes dans une proportion de 80 % (129/162) alors que les hommes détiennent 20 % de ces emplois.

### **6.6.1 Le statut en emploi**

#### **GRAPHIQUE 10**

#### **RÉPARTITION DES EMPLOYÉS SELON LE STATUT EN EMPLOI**

**N=162**



Des 162 emplois comptabilisés pour l'année de référence 1996-1997, 131 emplois (81 %) sont permanents (101 à temps plein et 30 à temps partiel) et 31 emplois (15 %) temporaires. Les emplois de type contractuels sont peu nombreux (6).

### **6.6.2 Les catégories d'emplois**

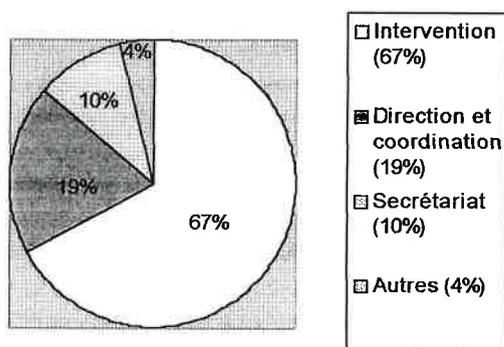
Les catégories d'emplois occupés au sein des organismes sont regroupées ainsi :

- Les emplois de direction / coordination,
- Les emplois d'intervention (animation, éducation, formation, communications, et toutes les autres catégories d'emplois ayant trait au support offert aux usagers),
- Les emplois reliés au travail de secrétariat (réceptionniste, comptabilité),
- Les emplois « autres » (concierges, entretien ménager, cuisiniers, conducteurs, etc.).

#### **GRAPHIQUE 11**

#### **RÉPARTITION DES EMPLOYÉS SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI**

**N= 162**



On constate que 67 % (109) des emplois occupés sont reliés à l'intervention, alors qu'en moyenne, chaque organisme compte 4 intervenants. Une médiane de 3 indique que la répartition des intervenants au sein des organismes est relativement égale.

Les emplois de direction / coordination forment 19 % (30/162) des catégories d'emplois, alors que la part des emplois reliés aux tâches de secrétariat (16/162) et « autres » (7/162) constituent 14 % des ces emplois. Dans tous les cas, la moyenne et la médiane indiquent encore une fois une très bonne répartition.

### **6.6.3 Les salaires**

Le salaire moyen des employés des organismes est de 12 \$ de l'heure.

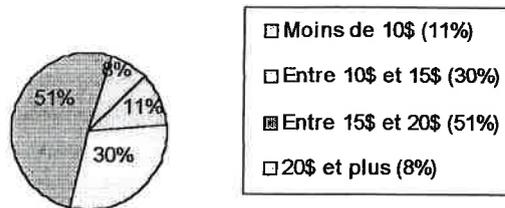
Les deux graphiques suivants présentent la répartition des salaires pour les emplois de coordination / direction et d'intervention<sup>20</sup>.

<sup>20</sup> Des 30 emplois de coordination comptabilisés, 27 réponses ont été fournies concernant le salaire de ces emplois. Des 109 emplois en intervention, 80 réponses sont disponibles en ce qui a trait aux salaires des intervenants-es. Dans l'ensemble, nous avons obtenu 107 réponses concernant les salaires sur les 139 postes occupés par ces 2 catégories d'emplois.

### **GRAPHIQUE 12**

#### **RÉPARTITION DES SALAIRES OCTROYÉS SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI «COORDINATION / DIRECTION »**

N=27/30

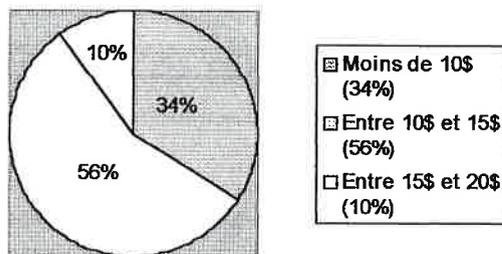


Le salaire horaire moyen des emplois de coordination/direction est de 16 \$ de l'heure. On constate, en effet, que la majorité (22/27) reçoit un salaire horaire se situant entre 10 \$ et 20 \$. Les autres salaires horaires (5) se situent aux extrêmes, soit moins de 10 \$ ou plus de 20 \$ de l'heure.

### **GRAPHIQUE 13**

#### **RÉPARTITION DES SALAIRES OCTROYÉS SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI «INTERVENTION»**

N=80/109



Le salaire horaire moyen pour les emplois des intervenants est de 11.33 \$. Bien que la majorité de ces salariés (45/80) gagnent entre 10 \$ et 15 \$ de l'heure, une proportion importante (27/80) gagne moins de 10 \$ de l'heure.

Le salaire horaire moyen relié au domaine du secrétariat<sup>21</sup> est 10,78 \$. La majorité de ces salariés (12/13) reçoit entre 10 \$ et 15 \$ de l'heure. La catégorie « autres »<sup>22</sup> (6/7), reçoit un taux horaire varié se distribuant entre les trois catégories salariales présentées au graphique précédent pour une moyenne de 9.38 \$ de l'heure.

<sup>21</sup> 3 non réponses.

<sup>22</sup> 1 non réponse.

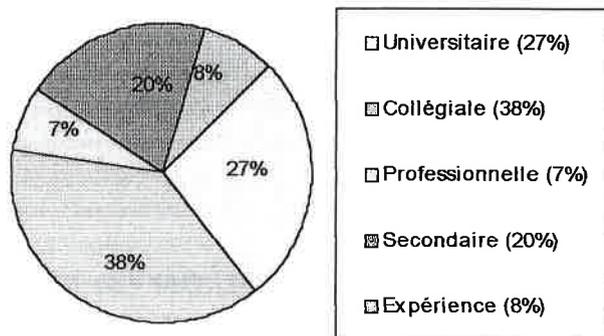
## 6.6.2 La formation des employés

Selon les catégories d'emplois occupés, les employés possèdent divers niveaux de formation de type universitaire (baccalauréat ou maîtrise) ou collégial, de niveau d'études professionnelles et secondaires ou encore une formation acquise par une expérience de terrain en milieu communautaire depuis de nombreuses années.

### GRAPHIQUE 14

#### RÉPARTITION DES EMPLOYÉS SELON LEUR FORMATION

N= 144

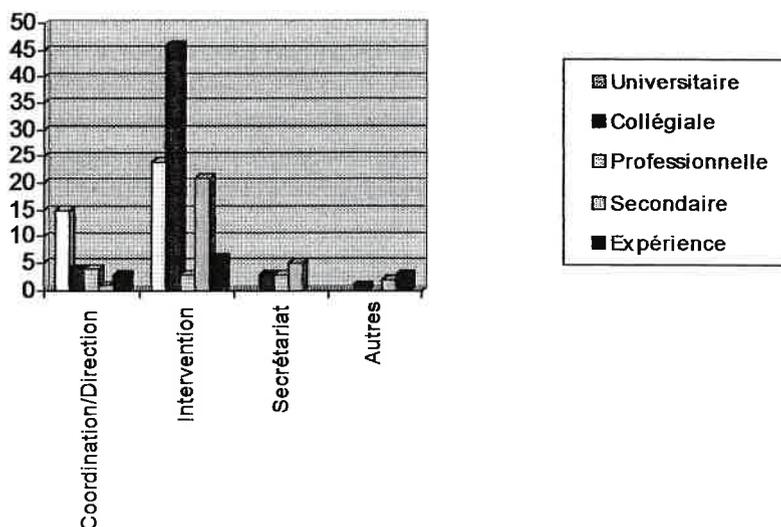


### GRAPHIQUE 15

#### COMPARAISON ENTRE LES CATÉGORIES D'EMPLOIS ET LA FORMATION

N= 144

Nombre d'emplois



D'après le graphique 14, on constate que 65 % des 144 employés dont nous avons des données concernant la formation, détiennent une scolarité de niveau collégial ou universitaire. Lorsqu'ils sont de niveau universitaire, ils sont le plus souvent détenteurs d'un baccalauréat (32/39), les autres (7/39) détenant un diplôme de maîtrise. La vaste majorité (89/93) de ces diplômés universitaires et collégiaux occupe des emplois de coordination / direction ou d'intervention.

Plus du quart (39/144) des employés possède une formation professionnelle ou a complété un niveau secondaire. La majorité d'entre eux (62 %) occupe des postes en intervention tandis que les autres employés de cette catégorie sont à des postes de secrétariat (21 %), coordination / direction (12 %) et « autres » (5 %).

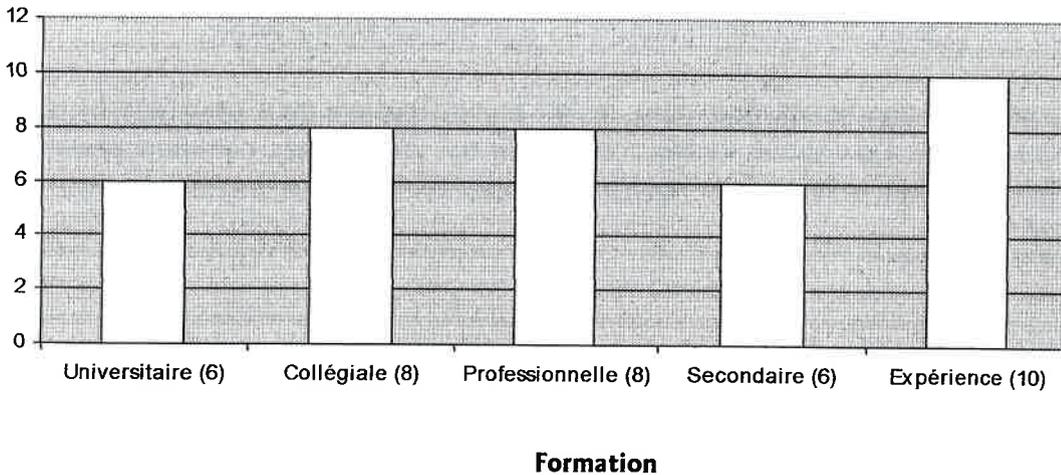
Enfin, 8 % de ces employés (12/144), ayant comme scolarité moins d'un niveau secondaire, ont acquis une solide expérience dans le milieu communautaire au sein duquel ils travaillent depuis en moyenne 10 ans. Ils occupent principalement des postes dans le domaine de l'intervention mais également des postes de coordination / direction et « autres ».

### **GRAPHIQUE 16**

#### **MOYENNE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LE MILIEU COMMUNAUTAIRE SELON LA FORMATION**

**N= 144**

**Nombre d'années d'expérience**



Le nombre moyen d'années d'expérience des employés dans le milieu communautaire est de 8 ans. Ces mêmes employés travaillent au sein de leur organisme depuis en moyenne 4 ans.

Les employés de niveau collégial et professionnel se rapprochent le plus de cette moyenne. Ils sont, en effet, actifs dans le milieu communautaire depuis en moyenne 8 ans.

Ce sont les personnes ayant acquis leurs compétences au sein même des organismes communautaires qui exercent leur métier depuis le plus longtemps. Ils oeuvrent au sein du milieu communautaire depuis en moyenne 10 ans.

Par ailleurs, les personnes détenant une formation universitaire ou secondaire sont présentes au sein de ce milieu depuis le moins longtemps, c'est-à-dire depuis en moyenne 6 ans.

En terminant, notons que la moyenne d'âge des employés est de 37 ans. La moyenne d'âge des employés effectuant les tâches de coordination/direction ou de secrétariat est de 38 ans, alors que celle des intervenants est de 32 ans. L'âge moyen des employés de la catégorie « autres » (concierges, cuisiniers, conducteurs,...) est de 40 ans.

On peut certes extrapoler que les individus qui travaillent dans le milieu communautaire du territoire ne font pas ce travail pour le revenu qu'ils en retirent. Par ailleurs, le haut niveau de leurs compétences est incontestable, que celles-ci soient acquises par une formation académique et/ou par l'expertise de nombreuses années sur le terrain.

Par l'entremise des 32 organismes communautaires dont nous avons compilé les rapports financiers pour l'année 1996-1997, une somme de 3 762 758 \$ a été injectée dans la communauté. À cette somme s'ajoute celle de 7 autres organismes dont nous n'avons pas compilé les données. Si nous utilisons la moyenne de revenu global de ces 32 organismes, c'est un montant additionnel de 823 103 \$ que nous devrions ajouter à la contribution des organismes communautaires au sein de l'économie locale.

Tant au niveau des ressources humaines mises à contribution qu'à celui des bénéfices engendrés au sein de l'économie locale, l'ensemble des organismes communautaires du territoire Petite-Nation et Vallée-de-la-Lièvre représente un atout indéniable pour leur communauté.

## PARTIE 7

### Participation et concertation

#### *Comment nous nous impliquons*

---

En plus de générer des modèles d'intervention, des outils de travail, des projets à réaliser et la mise à contribution des ressources humaines de leur collectivité, les organismes communautaires ont développé de nombreuses relations qui contribuent à vitaliser, encore davantage, leur communauté.

#### **7.1 Motivations justifiant la participation des organismes<sup>23</sup>**

Les motivations qui incitent les organismes répondants à établir et maintenir des liens de réseautage relèvent :

- 1) D'une stratégie politique face à l'État;
- 2) D'une volonté de concertation au sein du milieu communautaire;
- 3) De liens de complémentarité utiles;
- 4) De la recherche de soutien financier.

La majorité des activités conjointes s'établit sur la base de liens de complémentarité avec les divers secteurs et révèlent un nombre impressionnant de relations et d'échanges.

La presque totalité des organismes répondants souligne que les relations établies au sein du milieu communautaire sont motivées par les liens de complémentarité qui les unissent (informations, échanges de services, formations et références) et la volonté de se concerter, le plus souvent au niveau local, puis régional et provincial pour certains.

Cette motivation laisse entrevoir le désir de cerner « entre nous » les enjeux majeurs qui se vivent au sein des organismes actuellement. Pour plusieurs (38 %), ce type d'activités conjointes se double, en effet, d'une volonté d'établir des stratégies politiques concertées vis-à-vis l'État afin de mesurer et mieux comprendre ces enjeux.

Certains noteront que les relations entre les organismes communautaires sont affectées par les nouveaux modes de financement. D'autres mentionnent que le manque de temps et/ou la distance ne permettent pas une concertation suivie. La majorité des projets se réalisent au sein du milieu communautaire.

---

<sup>23</sup> Deux répondants n'ont pas fourni de réponses à ces questions.

La recherche de soutien financier révèle une approche orientée vers le secteur privé et le secteur gouvernemental (entre autres, la Régie régionale de la santé et des services sociaux).

En ce qui a trait aux relations auprès des structures gouvernementales, le support financier recherché se double fréquemment, on s'en doute, d'une stratégie politique face à l'État. Le secteur public contribue tout autant que le secteur communautaire à la réalisation de projets, le plus souvent, toutefois, à titre de soutien financier.

Ainsi, pour des raisons d'ordre financier, 11 organismes sollicitent le secteur privé pour la réalisation de leurs projets. Par ailleurs, une meilleure connaissance des organismes communautaires est au nombre des commentaires faisant état de la nature des relations.

Des liens de complémentarité sont fréquemment soulignés entre les organismes communautaires et les établissements locaux. Ces activités conjointes sont principalement alimentées par la référence mutuelle de clientèles.

Le secteur de l'éducation est largement mis à contribution par 68 % des organismes répondants avec qui ils ont des liens de complémentarité fréquents : prêts de matériel didactique, stagiaires en formation au sein des organismes communautaires, échanges au niveau de la formation du personnel. Sept (7) organismes ont des projets en collaboration avec ce secteur.

Les relations auprès du secteur municipal sont motivées par des prêts de locaux et d'équipement de même que par des relations permettant d'augmenter la visibilité des organismes communautaires au sein des municipalités. Ainsi, la reconnaissance du rôle des organismes communautaires par les municipalités motive douze (12) organismes répondants à établir des liens auprès de ce secteur et seulement trois (3) d'entre eux ont entrepris la réalisation de projets communs. Six (6) autres organismes entrevoient la réalisation de projets en collaboration avec les municipalités.

Enfin, les relations avec le mouvement syndical sont quasi absentes. Les rares commentaires font état des intentions d'évaluer leur présence au sein des organismes communautaires ou, au contraire, des inquiétudes face à cette présence. Ce survol des motivations qui justifient la participation des organismes communautaires ne va pas sans l'apport de préoccupations plus spécifiques face aux enjeux actuels.

## **7.2 Nature des relations avec le secteur public**

Être reconnu par les établissements publics qui, comme nous l'avons vu, participent à de nombreux échanges avec les organismes communautaires, passe par une meilleure connaissance de ces derniers : reconnaissance du mandat, des champs d'intervention, des expertises et des raisons d'être. Une meilleure communication est souhaitée afin de partager les ressources respectives de manière plus adéquate.

Avant de poursuivre, il est important de noter que toutes les relations ne se traduisent pas par des tensions et que des formes de collaboration réussies existent et devraient faire l'objet de futures observations.

Par ailleurs, la concurrence entre les organismes communautaires et les établissements publics est soulignée et résulte, selon les répondants, des coupures financières subies par les établissements publics et des tensions engendrées par cette situation : « *Nous ne sommes pas amenés à les remplacer* », illustre cette tension, tout comme son opposé : « *Nous ne devons pas avoir peur de nous concerter [ avec eux] par crainte ...de perdre notre place* ».

La tension qui réside dans ces rapports se joue autour d'enjeux reliés à la notion de complémentarité<sup>24</sup> entre organismes communautaires et établissements publics. Cette complémentarité bénéficierait de modes de communication conjugués avec le respect des pratiques communautaires. La question du respect est, en effet, fréquemment abordée et met en perspective des relations hiérarchiques ne favorisant pas le partage des ressources.

Les distinctions émises par les organismes entre leur pratique et celle des établissements publics se situent à trois niveaux : l'approche d'intervention, la souplesse de la structure des organismes communautaires et la nature même des services.

L'approche d'intervention se veut proche de la communauté et des besoins dans un cadre d'exercice qui *favorise le regroupement* au sein d'une atmosphère souple, chaleureuse et familiale. Une approche qui privilégie avant tout une communication d'égal à égal où les usagers se retrouvent entre pairs en un lieu qui leur ressemble et auquel ils peuvent s'identifier. Ce *lieu* permet d'établir, plus rapidement, une relation de confiance et dès lors d'enclencher une prise en charge personnelle, par opposition à prendre en charge, laquelle est favorisée par des *activités* de groupe.

---

<sup>24</sup> Le Petit Robert (1979) définit ainsi cette notion: Caractère de ce qui apporte un complément, c'est-à-dire ce qui s'ajoute ou doit s'ajouter à une chose pour qu'elle soit complète.

Afin de favoriser cette approche d'intervention spécifique, la structure des organismes se veut souple, tant pour les travailleurs que pour les usagers. Moins bureaucratique, pas de liste d'attente, pas de quota, moins de délais pour avoir accès aux services sont au nombre des éléments qui distinguent l'approche des organismes communautaires de celle des établissements publics.

Enfin, les services sont peu coûteux, tout comme l'est le salaire des employés diront certains, et plus disponibles. De plus, bon nombre de services n'existe pas sous cette forme (collective) au sein des établissements publics. Nous n'avons qu'à penser notamment à des services offerts aux jeunes, aux personnes handicapées, aux femmes, etc.

Compte tenu de ces distinctions, la complémentarité semble évidente entre les établissements publics et les organismes communautaires. Cependant, cette notion doit être mieux définie par ces deux secteurs.

Les organismes communautaires reconnaissent l'importance des relations à entretenir par l'ouverture qu'ils démontrent à se définir, à se faire connaître et à désirer une meilleure communication et un meilleur partage des ressources.

Cette complémentarité doit bénéficier d'une meilleure équité au plan de la reconnaissance des organismes communautaires par les établissements publics.

### **7.3 Nature des relations au sein des divers secteurs**

Les stratégies utilisées par les organismes pour répondre aux nouveaux contextes sociaux qu'ils identifient, nous renseignent sur la nature des relations au sein de leur communauté. Ces relations sont principalement affectées par les nouveaux modes de financement, l'impact des changements sur la clientèle et par le manque de reconnaissance de l'entité des organismes oeuvrant en milieu communautaire. Ces trois aspects se conjuguent au sein de stratégies diversifiées.

Les organismes répondants ont identifié le secteur le plus déterminant pour leur organisme et les motivations de ce choix. Ces motivations correspondent aux catégories énoncées précédemment au point 7.1 et relèvent :

- 1) D'une stratégie politique face à l'État;
- 2) D'une volonté de concertation au sein du milieu communautaire;
- 3) De liens de complémentarité utiles;
- 4) De la recherche de soutien financier.

## **TABLEAU VII**

### **SECTEURS DÉTERMINANTS POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET PRINCIPALES RAISONS MOTIVANT LES RELATIONS.**

N=38

| <b>SECTEURS DÉTERMINANTS</b>  | <b>NOMBRE D'ORGANISMES</b> | <b>MOTIVATIONS</b>                                  |
|---|----------------------------|---|
| Communautaire   | 13                         | Stratégie concertée face à l'État                   |
| Public : Régie régionale santé et services sociaux et autres ministères | 9                          | Soutien financier                                   |
| Public : Établissements publics locaux                                  | 7                          | Liens de complémentarité : références de clientèles |
| Municipal   | 5                          | Soutien financier et reconnaissance                 |
| Privé   | 3                          | Soutien financier                                   |
| Municipal et privé  | 1                          | Lien de complémentarité                             |
| <b>TOTAL</b>  | <b>38*</b>                 |   |

Les résultats révèlent l'importance accordée au milieu communautaire comme partenaire au sein d'activités conjointes et permettant le développement d'une stratégie concertée vis-à-vis l'État. Par ailleurs, 16 répondants ont identifié le secteur public comme groupe déterminant, non seulement pour le soutien financier recherché mais également pour les liens de complémentarité qu'ils retrouvent au sein des établissements publics locaux. Les secteurs municipal et privé sont déterminants pour 9 répondants, principalement à titre de support financier mais également comme outil permettant la visibilité des acteurs du milieu communautaire.

Nous ne possédons pas de données comparatives sur les modes relationnels passés, mais les groupes déterminants identifiés par les organismes communautaires indiquent possiblement un déplacement important vers les ressources publiques. Le secteur communautaire apparaît toutefois stratégiquement important quant au rôle qui lui est accordé, à savoir celui de groupe consultatif relativement aux enjeux actuels.

Par ailleurs, si nous reprenons la typologie précédente (voir 4.2) relatant les préoccupations sociales des organismes répondants, on constate une relation entre ces préoccupations et les stratégies modelant les relations.

**TABLEAU VIII**  
**CONTEXTES SOCIAUX ET MODES RELATIONNELS**

| <b>Contextes</b>                       | <b>Problématiques</b>   | <b>Modes relationnels</b>   |
|--|---|---|
| <b>La pauvreté et son corollaire</b>   | <p>Usagers défavorisés et démunis face à l'éducation de leurs enfants</p> <p>Gens sont de plus en plus fatigués et malades</p> <p>Plus de jeunes mères</p> <p>Plus de gens sur l'aide sociale et de plus en plus éduqués</p>                                    | <p>Concertation entre organismes communautaires (1)</p> <p>Financement par l'État et le secteur privé (4)</p>               |
| <b>Contexte familial déstructuré</b>   | <p>Absence et démission des parents</p> <p>Problèmes familiaux aigus</p> <p>Manque de la présence d'un adulte significatif</p> <p>Les jeunes sont seuls</p> <p>Plus de consommation de drogue et d'alcool</p> <p>Plus de décrochage scolaire</p> <p>L'exode</p> | <p>Concertation entre organismes communautaires (1)</p> <p>Reconnaissance de l'entité des organismes communautaires (2)</p> |
| <b>Contexte social en déséquilibre</b> | <p>Perte de motivation et d'estime de soi des usagers</p> <p>Problèmes sociaux accrus</p> <p>Perte de communication</p> <p>Dévalorisation de la culture</p> <p>Usagers plus éduqués</p>   | <p>Concertation entre organismes communautaires (1)</p> <p>Reconnaissance de l'entité des organismes communautaires (2)</p> |
| <b>Contexte où l'État se désengage</b> | <p>Usagers encore plus pauvres</p> <p>Plus de demandes</p> <p>Plus de cas lourds</p> <p>Plus d'usagers vivants des problématiques doubles</p>   | <p>Financement par l'État et complémentarité avec les établissements (3)</p>  |

### **7.3.1 La pauvreté et son corollaire**

Les interventions et projets visent la reconstruction de réseaux de sociabilité perdus. Les individus et leur milieu de vie sont ciblés dans la perspective de valoriser et de favoriser la prise en charge par les usagers.

Pour ce premier groupe, les organismes communautaires sont déterminants en ce qu'ils favorisent la concertation et permettent de situer et préciser les enjeux actuels vis-à-vis l'État. Un financement adéquat par l'État est souhaité, les secteurs privé et public assurent le financement partiel de l'organisme et les services à la clientèle. Des moyens concrets sont au nombre des projets qui visent l'autonomie financière de l'organisme par la création d'entreprise de type d'économie sociale ou de levée de fonds.

### **7.3.2 Un contexte familial déstructuré**

Les interventions favorisant la visibilité entre les jeunes et au sein de leur communauté par le développement d'activités et de services permettent d'activer leur intégration sociale. Les secteurs municipal et public sont déterminants. La reconnaissance par le secteur municipal doit favoriser une visibilité accrue des pratiques et interventions auprès des jeunes.

La reconnaissance par l'État est perçue de manière plus positive que pour les autres groupes (ou bien la situation d'urgence ne lui prête pas une grande importance). Le soutien financier par le secteur public contribue à maintenir des services destinés à une clientèle dont l'intégration sociale doit être largement favorisée. Les liens de complémentarité avec les établissements publics locaux sont importants.

Par ailleurs, une réelle préoccupation se traduit par le désir d'une concertation plus assidue au sein du milieu communautaire.

### **7.3.3 Un contexte social en déséquilibre**

Dans un tel contexte, diverses approches entrevoient le changement social par le développement local et la création d'emplois.

Les groupes déterminants proviennent des secteurs public ou communautaire, régional ou provincial. La perception que l'État économise en reconnaissant l'apport des organismes communautaires est prépondérante tout comme la reconnaissance de l'entité des organismes communautaires. Cette reconnaissance doit passer par une meilleure contribution financière.

Leurs modes de concertation visent à établir des stratégies permettant de cerner les enjeux et développer des moyens adéquats de négociations. De plus, la nécessité d'une reconnaissance par les municipalités est fortement soulignée.

#### **7.3.4 Un contexte où l'État se désengage**

Les populations déjà démunies sont affectées par ce désengagement qui menace le maintien des services et est défavorable à l'autonomie des usagers.

Compte tenu de l'accroissement des demandes, la reconnaissance des organismes communautaires par l'État nécessite un financement additionnel. Les liens de complémentarité avec les établissements publics locaux sont déterminants et visent essentiellement le maintien de services essentiels destinés aux clientèles.

Une forte représentation auprès des instances publiques constitue le moyen de se concerter et d'établir des stratégies. La concertation au sein du milieu communautaire est déjà fortement enracinée relevant de liens de complémentarité et de projets communs.

Il semble se dessiner quatre stratégies principales auxquelles les organismes ont accès pour se repositionner dans le contexte actuel :

- 1) Une stratégie concertée au sein du secteur communautaire permettant d'identifier plus adéquatement les enjeux actuels et une nouvelle répartition des responsabilités sociales;
- 2) Une stratégie politique au sein des secteurs communautaire, municipal et public axée vers la reconnaissance de l'entité des organismes communautaires et l'importance du mouvement communautaire;
- 3) Une stratégie politique directe auprès des instances publiques afin de contrer les effets déstabilisants de la situation actuelle sur les organismes et leur clientèle;

Enfin,

- 4) Une stratégie financière alliant les secteurs public et privé permettant l'actualisation du potentiel des organismes communautaires.

## **7.4 Nature des relations au sein de la communauté**

Les relations au sein de la communauté sont dans l'ensemble bonnes, ou du moins elles se sont améliorées, pour plus de la moitié des répondants (56 %) <sup>25</sup>. Pour les autres répondants (16/36), les relations au sein de la communauté sont affectées par les relations mises en évidence précédemment auxquelles s'ajoute un nouvel aspect. Le tableau suivant illustre la nature des ces relations.

### **TABLEAU IX**

#### **QUALIFICATIFS DES RELATIONS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ**

**N=36**

| <b>Qualificatifs des relations</b>                    | <b>Nombre d'organismes</b> |
|---|----------------------------|
| Les relations sont bonnes                             | 14 (39 %)                  |
| Les relations se sont améliorées                      | 6 (17 %)                   |
| Les relations sont affectées par :                    | 16 (44 %)                  |
| - L'aspect financier entre organismes communautaires, | (7/16)                     |
| - La solidarité                                       | (4/16)                     |
| - La complémentarité auprès des établissements        | (3/16)                     |
| - Le manque de temps pour établir des relations       | (2/16)                     |
| <b>TOTAL</b>  | <b>36<sup>26</sup></b>     |

Un nouvel aspect, affectant les relations, est ici montré et concerne la solidarité au sein des communautés de provenance des organismes.

Ce qu'il nous importe de signifier ici, concerne surtout l'impact des relations que nous avons illustrées plus haut sur la perception qu'ont les répondants de leur communauté.

<sup>25</sup> Trois (3) organismes n'ont pas répondu à cette question.

<sup>26</sup> 3 non réponses.

Malgré de nombreux commentaires faisant état de la place à faire au milieu communautaire et des relations à développer, l'aspect financier entre les organismes communautaires et la complémentarité auprès des établissements publics demeurent des préoccupations pour 10 organismes (10/16)<sup>27</sup>.

Ces préoccupations révèlent sans conteste l'impact des changements survenus par rapport aux nouvelles orientations de l'État. Nous pouvons en effet constater que ces effets se traduisent au sein même des relations dans la communauté, notamment entre les organismes communautaires.

L'étude produite par Mathieu (1996 : 79) sur l'impact économique et social du secteur communautaire dans 4 arrondissements de la Ville de Montréal, effectue le même constat quant aux tensions engendrées entre les organismes communautaires en raison des difficultés de l'accès au financement. Loin de signifier une réalité régionale, ces tensions relèvent d'un contexte social généralisé dont les tenants reposent sur une nouvelle distribution financière pour les organismes communautaires.

Ici, une question surgit : Comment déplacer cette optique de compétition et de concurrence entre organismes de même que l'optique conflictuelle avec les établissements vers les enjeux réels que représente la transformation profonde du contrat social ?

La réponse à cette question doit tenir compte de la perception qu'ont les organismes communautaires d'eux-mêmes comme force collective d'intervention. Cette dynamique peut être brisée en autant que les enjeux réels soient identifiés entre les organismes.

---

<sup>27</sup> Ces 10 répondants représentent, par ailleurs, plus du quart (28%) des répondants à cette question.

## **PARTIE 8**

### **Reconnaissance des organismes communautaires**

#### **par l'État**

#### *À quoi nous tenons*

---

##### **8.1 Perception de la reconnaissance par l'État**

Que l'on parle de crise économique des années 1980, de désinstitutionnalisation, de virage ambulatoire, du désengagement de l'État en matière de filet de sécurité sociale, de la course au déficit zéro, etc., c'est la société entière qui est touchée par ces changements.

Dans le contexte qui nous intéresse, c'est la place actuelle occupée par l'État et celle attribuée aux organismes communautaires qui nous interpellent.

Bien que la majorité des organismes convient d'un apport financier additionnel au sein de leur organisme, soit par des subventions additionnelles, des levées de fonds plus structurées ou encore d'autres sources, cette même majorité convient tout autant d'un apport de clientèles et/ou de problématiques additionnelles. Un peu plus du quart des répondants (10/38<sup>28</sup>) déclare, tout de même, recevoir moins de financement ou encore gérer des budgets similaires.

Interrogés sur les changements survenus au sein du mouvement communautaire, les organismes répondants constatent qu'ils subissent les contrecoups des coupures survenues dans le réseau public de la santé et des services sociaux et de l'appauvrissement général des populations. Par contre, ils font montre d'une grande capacité d'adaptation et reconnaissent le développement de nouvelles attitudes propres à générer de nouveaux modes d'organisation sociale.

##### **8.2 Les enjeux de cette reconnaissance**

La notion d'enjeux signifie ce que l'on peut gagner ou perdre. Voici les propos des répondants à ce sujet.

---

<sup>28</sup> 1 non réponse

### **Ce que l'on peut gagner :**

- Cela va nous permettre de nous développer davantage et d'assurer de meilleurs services qui permettront à la communauté d'améliorer sa qualité de vie.
- Nous allons enfin sortir de l'ombre.
- Cette reconnaissance ôte du stress et permet de mieux fonctionner.
- Cela permet d'atténuer la différence entre les établissements et le milieu communautaire.

### **Ce que l'on peut perdre :**

- Notre identité, la chaleur de notre approche, notre capacité de répondre aux besoins des gens. Allons-nous voir nos façons de faire bousculées?
- Allons-nous perdre notre autonomie : va-t-on vraiment nous demander notre avis?
- Allons-nous perdre le contrôle de notre organisme par le financement accru de l'État?
- Craintes face à un pelletage dans le communautaire.
- Craintes que nos bénévoles ne soient exploités; nos travailleurs brûlés.

Au coeur de ces constats se profilent deux principaux axes :

- La volonté et l'engagement des organismes à prendre le virage
- La préoccupation du financement des organismes communautaires et de son impact sur leur marge de manoeuvre.

Pour les organismes moins financés, les difficultés de consolidation sont mises en évidence, alors que pour les autres, mieux financés, c'est le souci de leur identité et de leur autonomie qui s'avèrent davantage déterminant.

Pour plusieurs organismes répondants, la reconnaissance de l'action communautaire par l'État représente une avancée positive pour les organismes du mouvement communautaire. Toutefois, à cet énoncé, se juxtapose un « mais » significatif qui rend compte des préoccupations des organismes face à leurs pratiques, chamboulées, ces dernières années, par des bouleversements sociaux majeurs.

Soucieux de répondre en priorité aux problématiques et aux besoins des clientèles qu'ils desservent, ils sont nombreux (38 %) à déclarer qu'il est urgent de prendre une place stratégique afin que les clientèles ne subissent pas les contrecoups des changements survenus au sein de l'organisme.

Préoccupés par le maintien de leur identité et la stabilité financière de leur organisme, les organismes répondants désirent une reconnaissance de leur entité, de leur pratique et de leur expertise par l'État et les établissements publics.

Compte tenu des économies réalisées par l'État à la suite de son retrait progressif comme filet de sécurité sociale, un financement adéquat est requis. Comme nous l'avons vu, le retrait progressif de l'État a entraîné des problématiques spécifiques pour les organismes et les populations qu'ils desservent. En raison de cette situation, l'État est interpellé dans ses responsabilités.

Un financement adéquat assure la permanence, la stabilité, l'efficacité et la qualité des services des organismes communautaires. Cette revendication émise par les répondants est reconnue et soulignée par les chercheurs.

À titre d'exemple, Jean-Pierre Bélanger (Bélanger, 1995 : 34) considère que le rôle de l'État doit « [...] *favoriser le développement des ressources communautaires [...afin de...] leur permettre d'atteindre leur plein potentiel, ce que les hausses successives de subventions gouvernementales n'ont jamais permis d'atteindre* ».

De plus, certains commentaires émis par les répondants laissent entrevoir une piste intéressante. Ils indiquent, en effet, une relation entre l'accroissement de leur financement et une perception plus positive par la communauté. Ainsi, être mieux financé induit une meilleure perception de la part de la communauté. Une meilleure perception de la part de la communauté favorise certainement, à son tour, une meilleure perception qu'ont les organismes communautaires d'eux-mêmes. Cet entrecroisement favorise ainsi un capital social plus élevé et contribue, par conséquent, à un plus grand développement de la communauté.

Tout en générant des activités sociales importantes, les interventions mises de l'avant par les organismes communautaires se révèlent être peu coûteuses. Le secteur communautaire est, non seulement peu coûteux, mais il contribue à des économies importantes au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Mathieu (1996) illustre ainsi cet aspect;

« [...] il faut souligner tout ce que ce mouvement permet d'éviter, voire d'économiser. Et cela est rendu possible par l'approche préventive que nourrit l'existence même d'organismes auxquels les gens font appel, AVANT de solliciter les services publics sociaux et de santé, ainsi que l'approche globale qui aborde les personnes dans l'unité de leur être, leur permettant de se revaloriser en étant reconnues, « d'être plus » en développant de nouveaux liens de solidarité [...] » (Mathieu, 1996 :81).

Si une réelle reconnaissance passe par un financement adéquat, celui-ci n'est pas suffisant. La reconnaissance passe par le respect des mandats et des missions des organismes et constitue une préoccupation majeure relativement aux nouveaux modes de financement.

Être considérés sérieusement, écoutés et respectés, avoir sa place au sein des milieux décisionnels, se concerter avec les établissements publics, se dire les enjeux, partager nos expertises, faire reconnaître notre approche d'intervention, démontrer une ouverture d'esprit, aller de l'avant, forcer les innovations et trouver de nouveaux modes de financement, sont autant de moyens préconisés par les répondants. Ces divers moyens indiquent un réel désir de se positionner adéquatement en regard des changements qui affectent les organismes et leur communauté.

### **8.3 L'économie sociale**

Face aux changements, de nouvelles avenues sont également ouvertes aux organismes communautaires. L'économie sociale constitue une de ces avenues.

« L'économie sociale est constituée d'entreprise et d'organisation dont la spécificité est de combiner un groupement (association) de personnes plutôt que d'actionnaires et une entreprise (tout au moins une organisation) produisant des biens ou des services, pour satisfaire les besoins des membres de l'association. »  
(Vaillancourt et Lévesque, 1996 : 3).

Ajoutons que ces organisations et entreprises visent à générer des activités économiques socialement utiles en relation avec les besoins identifiés par le milieu.

Comme l'illustre Mathieu (1996 : 47), deux approches de l'économie sociale sont au coeur des débats. Une première approche considère « [...] le secteur communautaire comme une réserve de travail à bon marché pour occuper des chômeurs ou remplacer des emplois du secteur public [...] », alors qu'une seconde approche y voit « [...] un secteur d'investissement névralgique et abordable dans lequel il importe de reconnaître les compétences et d'améliorer les conditions de travail [...] ».

Il ne s'agit pas ici de présenter l'économie sociale sous toutes ses facettes. Cette brève entrée en matière sert à introduire les propos des répondants sur cette question. Nous avons, en effet, demandé aux répondants de nous dire ce qu'ils pensaient de l'économie sociale.

Sur cette question, 29 répondants sur 38<sup>29</sup> se sont prononcés, soit 76 % des répondants. Neuf (9) répondants n'avaient pas d'opinion à ce sujet.

---

<sup>29</sup> 1 non réponse.

Plusieurs répondants (13) se sont contentés de formuler une définition de ce qu'ils entendaient par cette notion. Les éléments de définition se résument ainsi : *Par la création d'emploi alliant la formation, il s'agit de redonner le pouvoir aux communautés afin d'aider les gens à se reprendre en main en favorisant des projets avec la collectivité et conséquemment une meilleure économie; il s'agit d'une solution adaptée au milieu communautaire et aux clientèles desservies.*

Sept (7) organismes entrevoient des réserves : une solution incertaine, un terrain en friche et qui doit faire ses preuves. L'économie sociale doit, avant tout, rendre des services qui sont accessibles aux usagers et doit permettre de créer des emplois convenables. Sa contribution reposera sur l'adéquation entre l'analyse des besoins qui sera faite et les domaines d'investissement privilégiés.

Par ailleurs, on se questionne sur les responsables qui détermineront la répartition des sommes consacrées à cette forme d'économie. Des remarques incitent à la prudence : *Attention de ne pas créer de nouveaux problèmes ou encore de confondre la théorie et la pratique.*

Pour 9 répondants, l'avenue que représente l'économie sociale s'avère contestable pour les raisons suivantes : il s'agit d'une idée qui a perdu sa notion de base sociale au profit de l'économique; c'est une mode qui s'exprime par un nouveau mot pour traduire un même problème; l'économie sociale ne permet pas d'aller à la source des problèmes; « *un plaster sur un bobo* ». L'économie sociale devient une réponse au fardeau que s'enlève l'État, alors qu'il faut avant tout créer de l'emploi, par opposition à des emplois temporaires, ou encore des ghettos d'emploi. Cette notion amène une bureaucratie additionnelle au sein des organismes qui induit un contrôle supplémentaire de l'État.

Ces commentaires soulignent encore une fois des positions diversifiées au sein des organismes mais également l'ampleur des changements auxquels sont confrontés les organismes communautaires.

En plus de répondre à des demandes grandissantes de la part de leur clientèle, d'assurer la gestion de leur organisme, de se concerter avec d'autres organismes, de cerner et d'évaluer des enjeux multiples et d'établir de nouveaux partenariats, les organismes du milieu communautaire du territoire Petite-Nation et Vallée-de-la-Lièvre se soucient de bien évaluer ce qui se passe, d'émettre des réserves, de questionner les enjeux. La finalité de cet exercice ayant comme but de préserver leur objectif principal qui est de favoriser la justice sociale pour tous et de protéger l'ensemble de leurs pratiques.



## CONCLUSION

---

Comme nous avons pu le constater, les organismes communautaires du territoire de la Petite-Nation et de la Vallée-de-la-Lièvre font porter leurs interventions sur diverses questions sociales depuis fort longtemps et demeurent préoccupés par les changements qui surviennent actuellement.

Les acquis du mouvement communautaires sont indéniables. Leur histoire et les services qu'ils ont contribué à mettre sur pied révèlent un souci de participer au mieux-être de la société. Ardents défenseurs de justice sociale, les organismes communautaires ont permis la mise en place de structures souples et proches des gens. Par leur présence au sein des communautés locales, ils ont contribué, depuis 1965, à solidariser les gens entre eux et ont permis le développement de ressources dont les communautés ne peuvent dorénavant se passer.

Les 39 organismes communautaires, dont nous avons tracé les principales caractéristiques, sont présents au sein de communautés rurales et semi-urbaines. Leur situation géographique et les données socio-démographiques que nous avons présentées, de même que la description fournie par les répondants, indiquent que ces organismes sont confrontés à des problématiques particulières<sup>30</sup>.

- La pauvreté, présente pour un nombre grandissant d'individus, touche davantage de femmes.
- La région de la Petite-Nation est un vaste territoire sur lequel il est difficile de se déplacer et où, par conséquent, l'accès aux ressources, pour bon nombre d'individus, pose problème. La distance a également un impact sur l'assiduité de la concertation entre organismes.
- Le taux de scolarisation est faible.
- La population y est vieillissante et les services offerts à la population sont insuffisants.
- Les jeunes sont confrontés à des problèmes grandissants de toxicomanie et d'alcoolisme, quittent les territoires pour tenter leur chance ailleurs ou, comme nous l'avons signifié, semble plus nombreux à rester, principalement sur le territoire de la Petite-Nation. Ce dernier constat pourrait signifier que, faute de moyens, ces derniers sont captifs d'une situation qui se dégrade pour eux, comme pour leur famille.

---

<sup>30</sup> Cette situation, dont nous avons seulement esquissé les grandes lignes, mériterait une analyse beaucoup plus poussée.

En comparant les données objectives tirées de documents provenant de la Régie Régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais aux commentaires des organismes répondants, nous avons témoigné de l'acuité avec laquelle les organismes perçoivent les réalités sur leur territoire.

Les perceptions et les réflexions des organismes répondants s'inscrivent au sein d'une vision sociale où prime la justice et manifestent l'ampleur de leur contribution dans la sauvegarde de la vitalité des communautés.

La proximité des usagers dans l'approche d'intervention que les organismes communautaires font valoir dépassent la simple technique ou approche et doit se comprendre à partir de l'ensemble de leur mode d'existence. C'est non seulement l'approche d'intervention qui est distincte, mais avec elle, la structure qui la soutient.

Tout d'abord, le LIEU, cet espace de « solidarisation », inscrit au sein même des communautés d'appartenance, témoigne de l'ensemble des activités et des formes de regroupement collectif au sein desquels chaque acteur y trouve une place. L'autonomie des usagers et le respect de la personne humaine comme principales valeurs portées par ces organismes contribuent à valoriser le partage et l'entraide au sein des communautés.

L'atmosphère de ce lieu et le « sens commun » mis à contribution au sein des relations et des interventions révèlent une forme dynamique et concrète dans les rapports basés sur une communication d'égal à égal.

Les discours et préoccupations des organismes communautaires indiquent que leurs pratiques visent à tisser des liens de solidarité entre les gens d'une communauté, à activer l'intégration sociale des individus, à favoriser des stratégies de développement local et à assurer le dynamisme des communautés et le maintien de services essentiels à des populations fragilisées.

Directement reliés aux problématiques identifiées par les organismes communautaires, les projets élaborés visent à contrecarrer les effets déstabilisants et dévitalisants de la communauté en permettant :

1) Dans un contexte de pauvreté grandissante, la reconstruction des liens de solidarité perdus afin de valoriser et de favoriser la prise en charge de gens désavantagés financièrement et psychologiquement. ***Éduquer les usagers aux changements et aux nouvelles perspectives qui se dessinent.***

2) Dans une conjoncture où le contexte familial est défavorable à la jeunesse, de visibiliser les jeunes entre eux et au sein de leur communauté par le développement d'activités et de services destinés à activer leur intégration sociale afin de prévenir leur exode et leur « désengagement ». **Visibiliser des jeunes qui se désengagent de plus en plus de la société.**

3) Dans un contexte social en déséquilibre, favoriser, par des stratégies de développement local et de création d'emplois, le changement social au sein d'une communauté affectée par de nombreuses problématiques. **Questionner et mettre en perspective les composantes de la société dans son ensemble.**

4) Dans un contexte où l'État se repositionne par rapport à ses engagements de filet de sécurité sociale, d'assurer le maintien de services offerts à des populations encore plus pauvres et moins bien desservies. **Assurer des services vitaux à des personnes fragiles dans notre société.**

Par leur présence dans la société, les organismes communautaires démontrent qu'ils contribuent à prévenir la détérioration du tissu social et à valoriser des individus démunis par rapport aux changements sociaux qui les marquent. Tant par leurs projets que par leurs actions concrètes, les organismes confirment qu'ils sont prêts, dédiés et déterminés à participer à une nouvelle configuration des rapports sociaux et s'y engagent.

D'autre part, par leur existence, les organismes communautaires du territoire de la Petite-Nation et de la Vallée-de-la-Lièvre animent des communautés entières et contribuent à l'essor économique de leur localité.

- Les organismes communautaires rencontrés lors de cette étude, génèrent des revenus de l'ordre de 3 762 758 \$ sur le territoire.
- Ces organismes permettent à 9 184 personnes (21 % de la population) d'avoir accès à des ressources et services de qualité. De plus, 69 548 fois, des personnes ont été en contact avec les organismes par le biais d'interventions et/ou d'activités.
- L'engagement de 1 622 personnes bénévoles indique que ces personnes ont à coeur ce qui se passe dans leur communauté et qu'elles sont mobilisées par le biais des organismes communautaires.
- Par l'entremise des 162 emplois créés, ce sont 28 autres emplois indirects qui sont créés et maintenus, sans compter les sommes dépensées dans la communauté par les salariés, les bénévoles et participants aux programmes d'employabilité. De plus, par l'entremise de ces programmes, les organismes favorisent l'insertion socio-économique de 95 personnes.

- Hautement qualifiés, la majorité des employés qui travaillent au sein des organismes communautaires possède une formation de niveau collégial ou universitaire (65 %) et/ou détient une solide expérience dans le milieu communautaire dans lequel ils sont impliqués depuis en moyenne 8 ans. Ils représentent un atout au sein de la communauté pour laquelle ils travaillent.

L'implication des organismes communautaires ne va pas sans l'ensemble des relations qu'ils contribuent à établir et développer. D'échanges de toutes sortes auprès des secteurs communautaire, public, privé et municipal, ce sont également des rapports d'ordre socio-politique qui sont développés, faisant ainsi valoir la place que les organismes désirent occuper.

Les principales stratégies utilisées par les organismes communautaires pour se positionner dans le contexte actuel de changements ont été mises en évidence:

- Une stratégie concertée au sein du secteur communautaire permettant d'identifier plus adéquatement les enjeux actuels et une nouvelle répartition des responsabilités sociales;
- Une stratégie politique au sein des secteurs communautaire, municipal et public axée vers la reconnaissance de l'entité des organismes communautaires et l'importance du mouvement communautaire;
- Une stratégie politique directe auprès des instances publiques afin de contrer les effets déstabilisants de la situation actuelle sur les organismes et leur clientèle;
- Une stratégie financière alliant le secteur public et privé permettant l'actualisation du potentiel des organismes communautaires.

Pour certains, la vitesse avec laquelle les changements s'opèrent ne permet pas de saisir l'ensemble des enjeux. Ils entrevoient le milieu communautaire comme un atout essentiel à une meilleure compréhension de ces enjeux.

D'autres sont davantage informés et à l'affût de ces changements et utilisent les dispositifs auxquels ils ont accès (table de concertation locale, régionale, instance territoriale, etc.) pour contribuer à faire valoir et valider le secteur communautaire.

L'aspect financier demeure une préoccupation majeure pour les organismes communautaires. Cette préoccupation met en perspective la survie des organismes, le maintien de services essentiels pour les usagers de même que le respect de la mission, des mandats et des pratiques développés, depuis de nombreuses années, par les organismes.

Rappelons que 38 % des répondants déclarent l'urgence de prendre une place stratégique afin que les clientèles ne subissent pas les contrecoups des changements survenus récemment.

Ainsi, la situation financière des organismes se révèle être un enjeu important permettant de consolider à la fois l'existence des organismes et le développement de leur plein potentiel. De plus, un financement adéquat permet d'offrir des services de qualité aux usagers, ces derniers étant la raison d'être des organismes.

Pour ces raisons, un financement adéquat est requis par les organismes communautaires des territoires de la Petite-Nation et Vallée-de-la-Lièvre. Les organismes ont largement démontré la contribution qu'ils sont en mesure de réaliser et l'énergie dévolue à la part de l'autofinancement.

La reconnaissance des organismes communautaires par l'État contribue à accentuer cette situation. En effet, puisque la position de l'État est dorénavant tournée vers les organismes communautaires comme partenaires essentiels dans l'élaboration de solutions en réponse à la nouvelle conjoncture sociale, celui-ci, à son tour, est interpellé dans ses responsabilités.



## ANNEXE I

| <b>Liste des organismes répondants, champs d'intervention et nombre d'années d'existence</b> |   |                           |
|--|---|---------------------------|
| <b>PETITE-NATION</b>   |   |                           |
| <b>Champs d'intervention</b>   | <b>Organismes</b><br>(ceux écrits en italique desservent les 2 régions)   | <b>Années d'existence</b> |
| Enfance-Famille  | 1. Maison de la famille Petite-Nation<br>2. Banque alimentaire de la Petite-Nation<br>3. Agence de garde en milieu familial de la Petite-Nation.<br>4. Garderie les Geais bleus   | 1,5<br>6<br>18<br>18      |
| Jeunesse   | 5. Maison des Jeunes de Chénéville<br>6. Maison des Jeunes de Montpellier<br>7. Prévention César Inc.<br>8. Maison des Jeunes d'Avellin<br>9. <i>Service d'animation jeunesse Outaouais (SAJO)</i>                            | 5<br>2<br>6<br>1<br>28    |
| Alcoolisme et toxicomanie  |   |                           |
| Déficience physique et intellectuelle  | 10. Atelier de formation socioprofessionnel de la Petite-Nation<br>11. Association pour les personnes handicapées de la Petite-Nation (APHPN)<br><i>Le grenier d'apprentissage Jacques L. Charbonneau Inc.</i>                | 11<br>20                  |
| Santé mentale  | 12. Organisme d'aide et de support à l'intégration sociale (ODASIS)   | 19                        |
| Personnes âgées  | 13. Comité régional du 3e âge de la Petite-Nation (CR3A)  | 20                        |
| Éducation Populaire<br>Alphabétisation   | 14. Atelier d'Éducation Populaire   | 2,5                       |
| Condition féminine   | <i>Centre Actu-Elle</i><br><i>Maison Clair de l'Une</i>   |                           |
| Socioculturel  | 15. Association des artistes et artisans de la Petite-Nation<br>16. Télévision communautaire de la Petite-Nation<br>17. Festival de musique de la Petite-Nation<br><i>Coopérative des artistes et artisans de l'Outaouais</i> | 2<br>3<br>4               |
| Employabilité et Réinsertion   | <i>Carrefour Jeunesse-Emploi Papineau</i>   |                           |
| Socio-économique   | <i>Corporation de développement communautaire Rond Point</i>  |                           |

## ANNEXE II

| <b>Liste des organismes répondants, champs d'intervention et nombre d'années d'existence</b> |   |                           |
|--|---|---------------------------|
| <b>VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE</b>   |   |                           |
| <b>Champs d'intervention</b>   | <b>Organismes</b><br>(ceux écrits en italique desservent les 2 régions) | <b>Années d'existence</b> |
| Enfance-Famille  | 18. Maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre                            | 6                         |
|  | 19. Agence de garde en milieu familial de la Vallée-de-la-Lièvre        | 6                         |
|  | 20. Garderie Éducative Les Petits Fripons                               | 13                        |
| Jeunesse   | 21. Maison des jeunes « Le Panda »                                      | 3                         |
|  | 22. Salon des jeunes le Spot  | 2                         |
|  | 23. M-Ado jeunes de Buckingham  | 3                         |
| Alcoolisme et toxicomanie  | 24. S.O.S. Contact Al-to Inc.   | 9                         |
|  | 25. Action-Sobriété   | 5                         |
| Déficience physique et intellectuelle  | 26. Association des loisirs pour handicapés physiques de la Lièvre      | 25                        |
|  | 27. Association pour enfants exceptionnels de Papineau Inc.             | 33                        |
|  | 28. <i>Le grenier d'apprentissage Jacques L. Charbonneau Inc.</i>       | 12                        |
| Santé mentale  | 29. Organisme de développement et d'entraide communautaire (ODEC)       | 11                        |
| Personnes âgées  | 30. Association des bénévoles de la Vallée-de-la-Lièvre                 | 15                        |
|  | 31. Cantine des aînés de Buckingham                                     | 12                        |
| Éducation Populaire<br>Alphabétisation   | 32. Comité Alpha Papineau   | 9                         |
| Condition féminine   | 33. <i>Centre Actu-Elle</i>   | 14                        |
|  | 34. <i>Maison Clair de L'Une</i>  | 12                        |
| Socioculturel  | 35. <i>Coopérative des artistes et des artisans de l'Outaouais</i>      | 12                        |
|  | 36. Télévision communautaire Buckingham, Masson-Angers Inc.             | 23                        |
| Employabilité et Réinsertion   | 37. Réseau d'échange et de services de l'Outaouais (RÉSO)               | 12                        |
|  | 38. <i>Carrefour Jeunesse Emploi Papineau (CJE)</i>                     | 1                         |
| Socio-économique   | 39. <i>Corporation de développement communautaire Rond Point</i>        | 8                         |

## ANNEXE III

**Répartition des organismes sur le territoire de la Petite-Nation et de la Vallée-de-la-Lièvre selon leur nombre, leur champ d'intervention et le nombre moyen d'années d'existence.**

| Champs d'intervention                  | Nombre d'organismes Petite-Nation et Vallée-de-la-Lièvre | Nombre d'organismes Petite-Nation | Nombre d'organismes Vallée-de-la-Lièvre | Moyenne d'années d'existence Petite-Nation | Moyenne d'années d'existence Vallée-de-la-Lièvre | Total moyenne d'années d'existence |
|--|--|-----------------------------------|---|--|--|------------------------------------|
| Enfance-Famille                        | 7  | 4                                 | 3                                       | 11   | 8,3  | 10                                 |
| Jeunesse                               | 8  | 5                                 | 3                                       | 8,4  | 2,7  | 6                                  |
| Alcoolisme et toxicomanie              | 2  | -                                 | 2                                       | -  | 7  | 7                                  |
| Déficiences intellectuelle et physique | 5  | 2                                 | 3                                       | 15,5                                       | 23,3   | 20                                 |
| Santé mentale                          | 2  | 1                                 | 1                                       | 19   | 11   | 15                                 |
| Personnes âgées                        | 3  | 1                                 | 2                                       | 20   | 13,5   | 16                                 |
| Éducation populaire (Alphabétisation)  | 2  | 1                                 | 1                                       | 2,5  | 9  | 6                                  |
| Condition féminine                     | 2  | -                                 | 2                                       | -  | 13   | 13                                 |
| Socioculturel                          | 5  | 3                                 | 2                                       | 3  | 17,5   | 9                                  |
| Employabilité et réinsertion           | 2  | (point de service)                | 2                                       | -  | 6,5  | 6,5                                |
| Socio-économique                       | 1  | -                                 | 1                                       | -  | 8  | 8                                  |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>39</b>  | <b>17</b>                         | <b>22</b>                               | <b>11</b>                                  | <b>11</b>  | <b>11</b>                          |

## ANNEXE IV

### LISTE DES GRAPHIQUES

|              |  |    |
|--------------|--|----|
| Graphique 1  | Répartition des organismes par champ d'intervention                                      | 15 |
| Graphique 2  | Moyenne d'années d'existence des organismes par champ d'intervention                     | 16 |
| Graphique 3  | Répartition du revenu global par organisme   | 38 |
| Graphique 4  | Répartition des sources de revenu gouvernementales et d'autofinancement                  | 39 |
| Graphique 5  | Répartition avant et après la contribution des bénévoles                                 | 43 |
| Graphique 6  | Proportion de l'utilisation des programmes d'employabilité                               | 45 |
| Graphique 7  | Nombre de programmes d'employabilité par organismes                                      | 45 |
| Graphique 8  | Répartition des organismes avec salariés et sans salaire                                 | 46 |
| Graphique 9  | Nombre d'employés par organismes   | 46 |
| Graphique 10 | Répartition des employés selon le statut en emploi                                       | 47 |
| Graphique 11 | Répartition des employés selon la catégorie d'emploi                                     | 48 |
| Graphique 12 | Répartition des salaires octroyés selon la catégorie d'emploi «coordination / direction» | 49 |
| Graphique 13 | Répartition des salaires octroyés selon la catégorie d'emploi «intervention»             | 49 |
| Graphique 14 | Répartition des employés selon leur formation  | 50 |
| Graphique 15 | Comparaison entre les catégories d'emplois et la formation                               | 50 |
| Graphique 16 | Moyenne d'années d'expérience dans le milieu communautaire selon la formation            | 51 |

## ANNEXE V

### LISTE DES TABLEAUX

|              |  |    |
|--------------|--|----|
| Tableau I    | Quelques indicateurs socio-démographiques  | 9  |
| Tableau II   | Contextes sociaux identifiés par les organismes : préoccupations et actions                                    | 20 |
| Tableau III  | Estimation du nombre d'utilisateurs réels et du nombre d'interventions et/ou de participations à des activités | 31 |
| Tableau IV   | Nombre de bénévoles et heures d'heures consacrées  | 32 |
| Tableau V    | Répartition des sources de revenu gouvernementales   | 40 |
| Tableau VI   | Répartition des sources de revenu d'autofinancement  | 40 |
| Tableau VII  | Secteurs déterminants pour les organismes communautaires et principales raisons motivant les relations         | 57 |
| Tableau VIII | Contextes sociaux et modes relationnels  | 58 |
| Tableau IX   | Qualificatifs des relations au sein de la communauté   | 61 |



## BIBLIOGRAPHIE

---

- DE BEAUVOIR, Simone. *La vieillesse, essai*, éditions Gallimard, France, 1970.
- BELANGER, Jean-Pierre. *Capital social et développement social; une brève réflexion*, Document élaboré dans le cadre de la préparation du forum sur le développement social organisé par le Conseil de la santé et du bien-être du Québec, 11 septembre 1997.
- BELANGER, Jean-Pierre. *Les organismes communautaires du réseau; Un secteur de l'économie sociale à consolider et à développer*. Document de travail « 1<sup>ière</sup> version », ministère de la santé et des services sociaux, Montréal, Québec, 1995.
- BOURDIEU, Pierre. *La distinction; Critique sociale du jugement*, Les éditions de minuit, Paris. 1979
- CORPORATION DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS. *La Corpo des Bois-Francis : Signe de nouvelles solidarités*, sous la direction de Ginette Genois, Victoriaville, 1997.
- CORPORATION DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS. *Fais-moi signe de changement*. Actes du colloque provincial sur le développement communautaire, Victoriaville, octobre 1986.
- CORPORATION DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LONGUEUIL. *Impact économique des groupes communautaires à Longueuil*, Longueuil, 1996.
- DOUCET, L. et FAVREAU, L.. *Théorie et Pratiques en organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, 1991.
- DUMONT, Fernand, LANGLOIS, Simon, MARTIN, Yves, dir. *Traité des problèmes sociaux*, Institut Québécois de la Recherche sur la Culture (IQRC), Québec, 1994
- FAVREAU, Louis, LEVESQUE, Benoît. *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Presses de L'Université du Québec, 1996.
- FRÉCHETTE, Lucie, dir., collaboration de Favreau, Louis. *Les Cuisines collectives. Une intervention au carrefour de l'entraide et du développement local*, Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS), Université du Québec à Hull, 1997.

- GAUTHIER, Benoît, dir. *Recherche Sociale, De la problématique à la collecte de données*, PUQ, Québec, 1984.
- HUBERMAN, A., MICHAEL, Miles, MATTHEW, B. *Analyse des données qualitatives, Recueil de nouvelles méthodes*, Traduit de l'anglais par Catherine De Backer et Vivian Lamongie, édition De Boeck, Bruxelles, 1991.
- MATHIEU, Réjean, dir. et al.. *L'impact économique et social du secteur communautaire dans quatre arrondissements de la Ville de Montréal*, document de consultation, Laboratoire de recherche sur les pratiques sociales, services aux collectivités, Université du Québec à Montréal, 1996.
- MERCIER, Clément, GENDREAU, Carole, DOSTIE, Jo-Anne et FONTAINE, Louise, dir.. *Au coeur des changements sociaux : Les communautés et leurs pouvoirs*, Actes du IVe Colloque du Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC et en Centre de santé, (RQIIAC), Université de Sherbrooke, 1995.
- NINACS, William A.. *Le service social et la pauvreté : De la redistribution des ressources à leur contrôle?*, programme de doctorat en service social (synthèse), Université Laval, 1995.
- NINACS, William A. « Entraide économique, création d'entreprises, politiques sociales et empowerment », dans *Nouvelles pratiques sociales*, volume 8, numéro 1, 1995.
- REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DES LAURENTIDES. *Profil des organismes communautaires des Laurentides; domaine de la santé et des services sociaux, impact social et économique*, rapport de recherche, St-Jérôme, 1996.
- SARAZIN, Marc. *La loi 120 et les organismes communautaires en milieu rural et petites villes*, Université Laval, projet de doctorat présenté à Laval Doucet, 1997.
- VAILLANCOURT, Yves, LEVESQUE, Benoît. « Economie sociale et reconfiguration de l'État-providence », dans *Nouvelles pratiques sociales*, volume 9, numéro 1, printemps 1996.



